

Tenez-vous informé de l'actualité de la commune en vous abonnant à la NEWSLETTER directement sur la page d'accueil de notre site internet.

2025



SAINT  
GEORGES  
*de Mons*

  
BUS  
FRANCE SERVICES



**BUS FRANCE  
SERVICES SEMAINE  
IMPAIRE LE JEUDI  
DE 9H15 A 12H15  
DEVANT LA  
MAIRIE.**



*Projet  
d'école*  
plans page 19



**DU NOUVEAU  
CHEZ LES COMMERÇANTS**

pages 44-45



# SOMMAIRE

Finances	p 6 - 7
Santé	p 8 - 11
Action Sociale	p 12
Voirie, Cadre de vie, Équipe technique & Agriculture	p 13 - 16
Transition écologique	p 17
Bâtiments	p 18 - 19
Culture et éducation	p 20 - 21
Conseil Municipal des Jeunes	p 22
Festivités	p 23
Mémoire	p 24 - 25
Infos	p 26 - 27
Sioule et Morge	p 28
SMADC	p 29
Territoire d'énergie	p 30
SIRB	p 30
CCCSM	p 31
SYDEM	p 32
Opposition	p 33
Associations	p 34 - 43
Secours Catholique	
Cœur de Marie	
Ligue Contre le Cancer	
Amicale Laïque	
APE	
Club Saint Georges amitié	
Comité de jumelage	
Les Tiags des Combrailles	
Comité des Fêtes	
Sauvegarde du patrimoine	
Voyages et Loisirs	
Union Musicale	
Club de Gym Séniors	
USGA Basket	
USGA Tennis	
USGA Volley	
FNACA	
Sapeurs-Pompiers	
Collège des Ancizes	
Commerces	p 44 - 45
Hommages	p 46
État Civil	p 47
Festivités	p 48

## HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Jeudi : de 9h à 12h  
et de 14h à 17h30

Vendredi : de 9h à 12h

Samedi : de 8h à 12h

Prise de rendez-vous pour les titres  
d'identités sur notre site internet :

[www.ville-st-georges-de-mons.fr](http://www.ville-st-georges-de-mons.fr)

puis cliquer sur

« Prendre un rendez-vous »

# Édito du Maire

## Saint-Georgiennes, Saint-Georgiens,

Chaque année est marquée par des perspectives et des événements heureux ou malheureux, des douleurs et des bonheurs, ressentis personnellement ou collectivement.

En ce début d'année, **mon premier mot ira aux anciens salariés de la Manufacture des Lumières (ex-Dietal)**, 102 lumières se sont éteintes après l'annonce de la fermeture définitive de l'entreprise en juin dernier. C'est un coup dur pour ces hommes et ces femmes, pour notre Commune, pour notre territoire.

Cette industrie permettait à des femmes principalement de gagner leur vie. La Manufacture des Lumières, ex-Dietal, a subi des vagues de licenciements successives et des délocalisations progressives de l'activité. Ces anciens salariés ont subi les mauvais choix stratégiques de leur ancienne direction, la direction les a laissé tomber, cela a été un véritable choc pour ces travailleurs, pour la population et pour les élus que nous sommes.

Alors, à l'annonce de la fermeture de l'entreprise, nous nous sommes entretenus avec le Président de la Communauté de Communes et Mme. La Sous-Préfète, sur l'idée de ne pas laisser tomber ces anciens salariés, et de **les aider à rallumer cette lumière** éteinte avec violence et mépris.

Nous nous réunissons chaque mois depuis la fermeture de l'entreprise, en Sous-Préfecture, avec France Travail, pour le suivi de la reprise d'un travail de chaque ancien salarié. Après notre deuxième rencontre, nous avons pris l'initiative, **collectivement**, d'organiser un Forum pour l'Emploi pour accompagner les 70 anciens salariés, en recherche d'emploi, en proposant cette action expérimentée pour la toute première fois dans le département du Puy-de-Dôme. Un nouveau point de situation aura lieu ce mois-ci pour savoir si ce Forum a porté ses fruits, espérant qu'une majorité d'anciens salariés aient repris le chemin du travail.

En parallèle, en juillet dernier, nous avons pris l'initiative d'organiser une visite du foncier bâti et non bâti de la ZAC de Saint-Georges en invitant nos partenaires de la Communauté de Communes et la Région ainsi que le propriétaire principal M. Marc DIETCSHI. Suite à cette visite, des opportunités se sont présentées à nous, pour la reprise du foncier de la ZAC, nous ne manquerons pas de revenir vers vous sur la redynamisation de cette Zone que nous portons là aussi **collectivement**.

# Édito du Maire

L'année 2024 a vu, notamment, la réalisation des actions suivantes :

- **Mise en place du Bus France Services** qui vous accompagne dans vos démarches (CAF, Impôts, MSA, RSA, caisses de retraites, France Travail, aide juridique, présent devant la mairie le jeudi de 9h15 à 12h15 les semaines impaires. Je tiens à remercier pour cela Mme. La Sous-Préfète pour son soutien et d'avoir permis de mettre en place ce service de proximité.
- **200 000€ investi au Complexe Sportif subventionnés à 80%** pour cette année olympique et pour le centenaire de l'USGA. Deux courts de tennis extérieurs flamboyants neufs et une 1ère phase de travaux réalisés qui en appellera d'autres, à l'échelle, je l'espère de la Communauté de Communes qui devra assumer pleinement la compétence sport. Un grand merci aux subventionneurs sur ce dossier, que sont l'Etat, la Région, le Département, et l'USGA Omnisports section Tennis.
- **Signature avec la Communauté de Communes de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** visant à renforcer la politique d'aide à la rénovation de l'habitat sur notre centre-bourg. Un périmètre a été défini et sera présenté dans le présent bulletin. Les villages pourront bénéficier d'aides également versées par l'ANAH et le Département.
- **Suite aux deux réunions du village des Richards**, où près de 80 personnes étaient présentes, plusieurs actions ont déjà été mises en place avec du marquage au sol permettant de limiter la vitesse, changement de containers, et la finalisation du trottoir reliant les Richards au Bourg de Saint-Georges est programmé pour cette année 2025. **Ces moments d'échanges sont essentiels, et se sont fait avec respect. C'est le fil conducteur de notre mandat, Agir Ensemble.**

Concernant la révision de notre Plan Local d'Urbanisme, le projet est à l'arrêt depuis le 26 novembre 2024. L'Etat a 3 mois pour émettre un avis. Il s'en suivra une enquête publique prévue courant Mars-Avril 2025 avant adoption définitive du projet avant l'été.

Au niveau social, dans le cadre de l'étude d'un projet de logements adaptés à la perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap sur le territoire de Combrailles Sioule et Morge, **l'OPHIS a retenu le site de l'ancienne Ecole Notre Dame sur notre commune afin d'étudier un projet de Lodges (20 logements seniors à caractère social).**

Au niveau Histoire Locale et Mémoire, les aciéries Aubert et Duval ont cédé à la commune une cage de laminage, en hommage aux salariés de Saint-Georges-de-Mons et des communes voisines. Ses dernières missions seront de rendre un hommage à tous ces hommes qui ont travaillé sur cette cage de laminage à chaud et c'est un symbole fort entre notre Commune et cette entreprise Aubert et Duval qui fait vivre un territoire tout entier, les Combrailles.

Le dernier grand projet du mandat, **la rénovation de notre école maternelle.**

Un cabinet d'architecte a été désigné, il s'agit du cabinet Morpho, ayant réalisé les travaux de réfection de l'école maternelle de Manzatz ou encore la Mairie des Ancizes. Les dépôts de dossiers de subventions vont être déposés dans les jours qui viennent, et nous comptons sur le soutien de nos partenaires, car face aux dernières annonces des gouvernements qui se sont succédés, l'année 2025 va être une année difficile pour le peuple français mais aussi pour les collectivités, les subventions fondent au soleil...

D'ailleurs, je regrette profondément que l'opposition municipale n'est pas votée favorablement ni pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre au cabinet Morpho, **ni pour les demandes de subventions. De l'opposition systématique**, alors que l'on parle de l'école, avec des enfants au cœur de ce projet, cela me désole une nouvelle fois...

Pour poursuivre, ce projet aura lieu sur deux phases, pour optimiser nos recettes puisque nous demanderons des subventions sur ces deux phases de travaux. La première interviendra avant l'été. Nous sommes accompagnés par Eric Chatard, notre Conseiller aux Décideurs Locaux, pour **faire les bons choix financiers** et permettre à notre Commune de poursuivre sur une gestion saine et rigoureuse, en continuant de dégager de l'autofinancement pour l'Avenir. Une analyse financière vous sera présentée dans ce bulletin.

L'année 2025 sera marquée également par :

- **La réouverture de l'Auberge** avec l'installation de Mme. Justine Paret en tant que cheffe cuisine et gérante de l'établissement.
- Le changement intégral de **nos panneaux de signalisations touristiques** en et hors agglomération en lien avec le SMADC. Notre commune est commune test. Le but étant d'uniformiser l'ensemble de la signalétique sur les 99 communes des Combrailles.
- Réalisations de **16 cavurnes au cimetière** pour nos défunts.
- **Changement des 69 lanternes de l'éclairage public** du centre-bourg avec un passage en LED.
- Les projets du Conseil Municipal des Jeunes avec **la réfection des aires de jeunes des petits et des moyens en face du City Park et l'installation d'agrès de sport.**
- **Le 80<sup>e</sup> anniversaire la Victoire de 1945**, prévu le 8 mai prochain, expositions réalisées par Manon Merle et Angèle Naumot Peyrard sur nos Morts pour la France, expositions proposées par l'ONACVG, expositions de véhicules militaires, Chants interprétés par les enfants des écoles, les Chorales St Georges et de l'Union Musicale, et lâcher de ballons.
- La réfection intégrale de **la piste d'athlétisme.**
- **Le 20<sup>e</sup> anniversaire du jumelage franco-espagnol avec San Mateo et 30<sup>e</sup> anniversaire Jumelage franco-allemand avec Sinzing prévus la semaine du 18 au 24 août 2025.**

Enfin, comme chaque année, j'aimerais dire un mot sur nos commerçants, artisans, services. La guerre en Ukraine et l'inflation ont accentué les difficultés des commerces déjà très durement impactés par la crise du Covid, certains ont dû fermer leurs portes.



*Madame la Sous Préfète Pascale Rodrigo, Sylvain Durin conseiller régional, Jean-luc Helbert président de la chambre des métiers et de l'artisanat, Jacqueline Godard et Serge Godard du Comité d'Union de la Résistance en Auvergne, Michaël Baré vice président de la communauté de communes, et des élus des communes voisines.*

Chaque jour, nos commerces travaillent pour nous offrir des produits et services de qualité. En consommant local c'est les soutenir et c'est renforcer le tissu économique de notre Commune, ils ont besoin de nous. Par ailleurs, nous travaillons en lien avec des porteurs de projet pour accueillir de nouveaux commerces sur la Commune.

J'en profite aussi pour remercier les associations qui contribuent au dynamisme de notre commune, à remercier à nouveau les élus qui m'entourent, pour leur investissement au sein de la vie municipale. Mes remerciements s'adressent également au personnel communal qui s'investit pleinement au quotidien dans sa mission de service public.

Nous avons tout pour nous relever face aux difficultés que rencontre notre pays, tout pour réussir sur notre Commune et vous pouvez compter sur mon engagement et celui de mon équipe.

Il ne me reste plus qu'à vous renouveler, à toutes et à tous, mes vœux de santé, de bonheur, de solidarité et, si cela est possible, dans un monde à la paix retrouvée.

Pour conclure mon propos, j'ai choisi d'emprunter à Madame Simone VEIL cette citation :

**« Aussi longtemps qu'on s'entend, qu'on partage, on vit ensemble ».**

**Julien PERRIN**

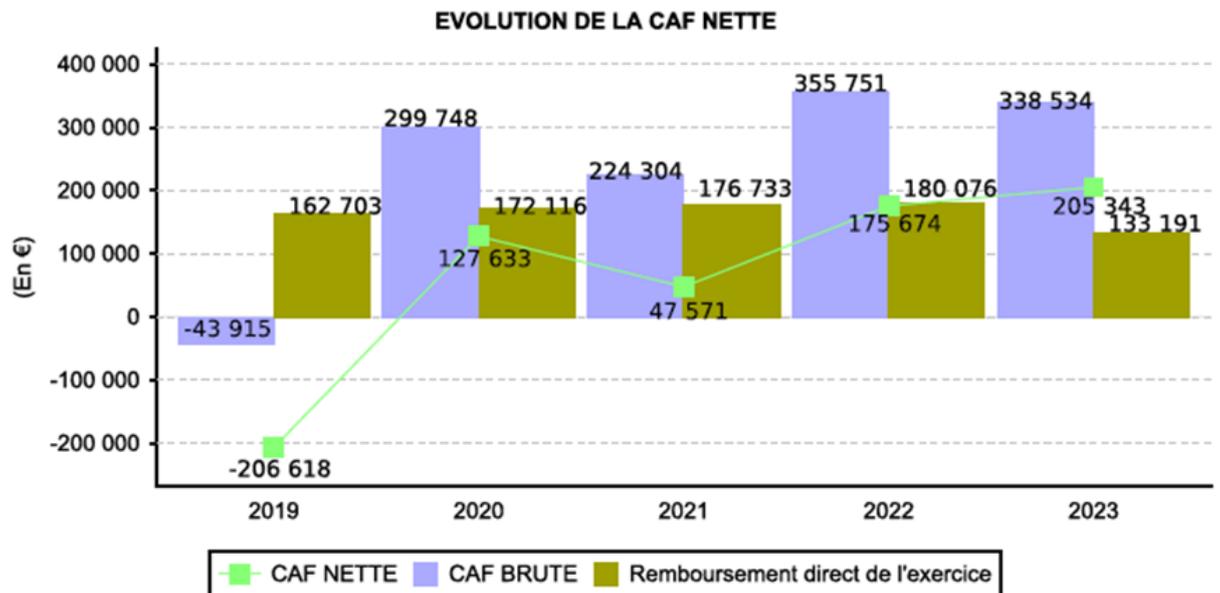
Le Maire

**Responsable :** Julien PERRIN

**Membres :** Isabelle TRIPHON, Maryse LEFOUR,  
Dominique RAYNAUD, Jean-Pierre DIAS,  
Céline DESGEORGES, Daniel BONNAFOUX

**Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 12 avril 2024 pour voter le compte administratif 2023 ainsi que le budget primitif 2024.**

**Il témoigne de la volonté de poursuivre un programme d'investissements réaliste, ce qui nécessite de conserver un niveau suffisant d'autofinancement, d'assurer la soutenabilité de la dette, de contenir les dépenses de fonctionnement malgré la flambée des coûts de l'énergie, de poursuivre une politique de stabilité fiscale et d'optimisation des recettes.**



La capacité d'autofinancement brute (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissements. Elle est calculée par différence entre les produits réels et les charges réelles de fonctionnement. La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital.

« En 2023, la CAF brute couvre largement le remboursement du capital des emprunts de la collectivité (133 191€).

Ainsi, la CAF nette est positive (205 343€).

La commune a reconstitué ses réserves depuis 2022.

La situation est donc très satisfaisante.

## L'ENDETTEMENT

Le ratio d'endettement par rapport aux recettes réelles de 2023 est bon avec 0,63 année de recettes. On considère qu'il ne faut pas excéder 1,5 an.

Enfin, la capacité d'une collectivité à se désendetter dépend du niveau de sa CAF brute.

Ce ratio est de 3,4 ans au 31/12/2023, pour un seuil d'alerte de 9 à 10 ans.

## CONCLUSION

La situation financière de la commune s'améliore. A la fin de l'exercice 2023, les ratios d'endettement sont bons. Les réserves couvrent suffisamment les besoins de la commune.»

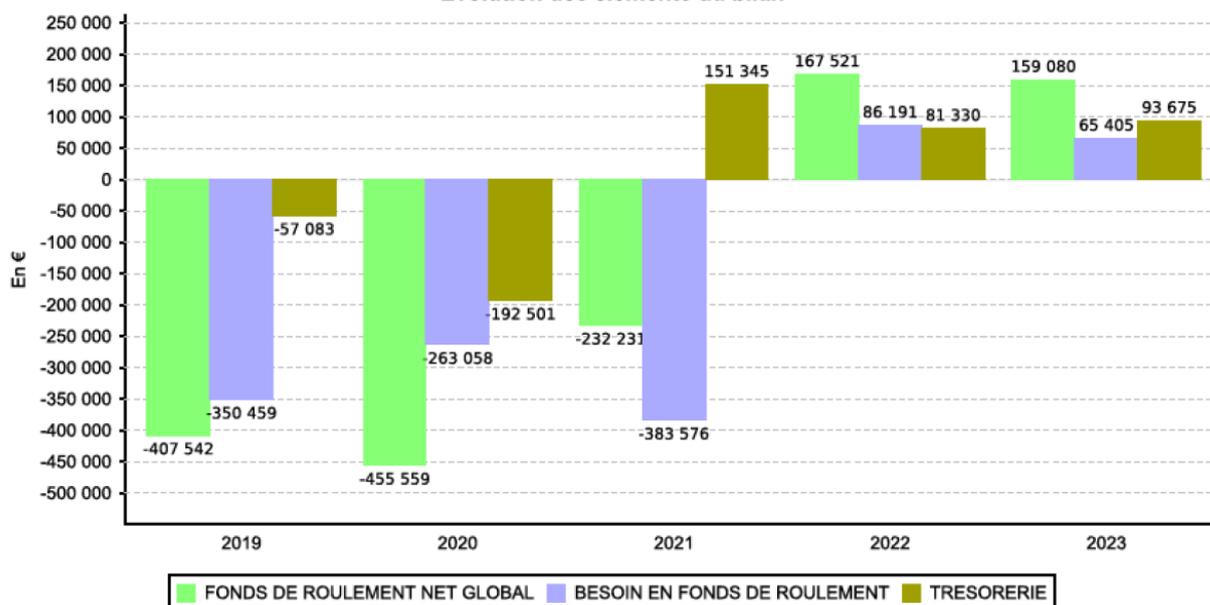
(Légende du texte : Analyse financière de M. Eric Chatard, Conseiller aux décideurs locaux du Centre des Finances publiques de Riom).

Pour information, de nombreux investissements importants ont été financés par l'autofinancement de la commune sans recourir à l'emprunt. (exemples : City Park, travaux au Complexe Sportif, panneaux solaires, luminaires LED dans les bâtiments, tableaux numériques aux écoles...).

Malgré la poursuite de la hausse de l'énergie et des matières premières et au vu du contexte inflationniste, la majorité continuera à maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de maintenir le cap fixé ; à savoir une gestion saine et rigoureuse.

## L'ÉQUILIBRE FINANCIER

Evolution des éléments du bilan



**Responsable :** Maryse LEFOUR

**Membres :** Maéva MILLIERAS, Céline DESGEORGES, Ilda ELOY, Aline BESSE LE PROVOST, Dominique RAYNAUD, Jean-Pierre DIAS, Annie VALANCHON et Agnès HUSSER

## HISTORIQUE DE LA RECHERCHE DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES :

### CONTEXTE

En 2020, quand l'équipe municipale a initié le projet de créer 2 cabinets médicaux dans un local inoccupé depuis plusieurs années, la situation était très différente de celle, actuelle, de 2024.

En effet, un des 2 médecins de notre commune prenait sa retraite fin 2022.

Un seul médecin était présent sur Les Ancizes, il devenait donc urgent de réfléchir à l'accueil d'un autre professionnel.

L'équipe municipale s'est rapprochée de Me Condat, coordinatrice territoriale de santé du SMADC, qui porte le conseil et la compétence pour l'installation de professionnels de santé.

**Elle nous avait déconseillé d'investir dans une maison de santé tant que les professionnels ne seraient pas coordonnés.**

Les médecins, actuellement, ne s'installent que s'ils trouvent une équipe de professionnels de santé coordonnée.

Conjointement, Me Condat s'est rapprochée des professionnels de santé de St Georges de Mons pour envisager avec eux la création d'une association et ensuite d'avancer vers une coordination. Ceci dans un but de pouvoir accueillir un médecin dans les conditions qu'il souhaite.

C'est une étape qui peine à se mettre en place, les professionnels sont seuls acteurs de leur devenir et une commune se doit de ne pas intervenir dans leur choix.

### CRÉATION DE DEUX CABINETS MÉDICAUX

C'est dans cette optique, et à moindre coût, que la décision de réhabiliter un bâtiment inoccupé en 2 cabinets médicaux a vu le jour depuis 2 ans (financement à 80%).

La commune devait être prête à l'accueil d'un médecin.

Les professionnels des Ancizes ont créé une association puis une équipe en soins primaires avec une volonté affirmée de travailler ensemble.

Cette dynamique instaurée a permis à 2 autres médecins de venir s'installer aux Ancizes.

Ainsi, une Maison de Santé pluriprofessionnelle a vu le jour en juillet 2024 sur cette commune afin de répondre à cette nouvelle demande.

Me Thomas, pharmacienne à St Georges de Mons, s'est également coordonnée avec l'équipe des Ancizes.

Les kinésithérapeutes de St Georges se sont également installés aux Ancizes.



## DÉMARCHES CONJOINTES POUR CETTE RECHERCHE

En 2022, nous avons sollicité un appui auprès de Me Bony, vice-présidente en charge du Handicap et de la Santé au Département du Puy-de-Dôme.

Ceci dans la perspective de créer un centre départemental de santé. Le Département a créé les 4 centres prévus dont un à St Gervais d'Auvergne. La possibilité financière d'en créer d'autres reste très hypothétique.

- création d'une vidéo en ligne sur Facebook afin de promouvoir les atouts de notre commune, de séduire des médecins et d'élargir ainsi la recherche à l'échelle nationale.

Cette vidéo a eu de nombreuses vues mais sans résultats.

- appel à une agence de recrutement IREC emploi. Également, sans résultat à ce jour.
- prise de contact physique avec des médecins remplaçants sur notre territoire afin de leur faire une offre d'installation.
- présence de Mr Souchal, président du SMAD des Combrailles et de Me Condat, coordinatrice de Santé au SMAD à l'assemblée communale du 2/9/2022.

Ils nous ont conforté dans notre démarche de ne pas construire de maison médicale si les professionnels de santé ne sont pas coordonnés.

## PROJET DE CRÉATION D'UN CENTRE COMMUNAL DE SANTÉ AVEC DES MÉDECINS SALARIÉS

Consciente de la demande de la population de St Georges de Mons pour qu'un deuxième médecin s'installe sur la commune, l'équipe envisage la création d'un centre communal de santé avec un médecin salarié de la commune.

Cette démarche s'est déclinée en plusieurs étapes.

### - définir un centre communal de santé :

C'est une structure sanitaire de proximité avec des missions obligatoires : soins de premier recours (médecin) avec des axes de diagnostic et prévention.

Il est ouvert à tous publics avec des tarifs conventionnés sans dépassement d'honoraires, tiers-payant, avec de larges créneaux d'ouverture.

Les professionnels sont salariés par l'organisme gestionnaire.

Un service administratif est un support des soignants : secrétariat, coordination, logistique, support RH.

Pour un bon fonctionnement, 2 médecins sont nécessaires avec au moins 1,6 équivalent temps plein et d'assurer 40h/semaine.

Une assistante médicale qui épaulé le médecin dans le quotidien (pré-accueil des patients, tâches administratives et actes infirmiers si l'assistante est infirmière, c'est un plus).

Ce centre doit être doté de locaux et de matériel adaptés à l'accueil de la patientèle (matériel médical, informatique etc.)

### - visite du centre de santé d'Olliergues :

Julien Perrin, maire, et Maryse Lefour, conseillère municipale ont été reçus par Mr Arnaud Provenchère, maire d'Olliergues le lundi 5 février 2024.

Il est à savoir que cette commune a un contexte un peu différent du nôtre (pas de médecin depuis 2018 et commune classée en ZIP). Néanmoins, le cahier des charges et la démarche restent les mêmes pour créer un centre de santé avec un médecin salarié.

Face à des recherches stériles, l'équipe municipale a décidé d'envisager l'opportunité de salarier des médecins afin de développer l'offre de soins sur la commune.

Cette rencontre nous a apporté des éléments très concrets à la mise en place d'un centre de santé.

Un dossier complet doit être présenté à l'ARS (agence régionale de santé) et Mr Provenchère a pu nous brosser de façon détaillée les différentes étapes du montage de ce dossier.

Au vu de son classement en ZIP, le dossier est prioritaire pour l'ARS.

L'étude commence par un premier diagnostic du territoire et une faisabilité économique du projet ainsi qu'une définition des priorités à mettre dans ce projet.

Ensuite, faire l'étude des différents financements possibles (liés à la structure, aux ressources humaines etc.) et établir des hypothèses afin d'estimer si le projet est viable dans le temps).

Actuellement, 2 médecins sont en activité ainsi qu'une assistante médicale.

**- contact avec les organismes compétents dans la création de ce centre:** GRCS (groupement régional des centres de santé), ARS (agence régionale de santé), SMADC (syndicat mixte pour l'aménagement et le développement des Combrailles), CPTS Hautes-Combrailles et Volcans (communauté professionnelle territoriale de santé), INSEE

**GRCS :** sur le site du GRCS, nous avons pu consulter le support complet pour le montage d'un dossier de création d'un centre communal de santé.

La première chose à faire est d'établir un diagnostic territorial des besoins de santé et des offres existantes de soins de premier recours (médecins), et dans un deuxième temps une étude de faisabilité à la fois technique, opérationnelle et financière qui s'appuiera sur le diagnostic.

Nous avons pu échanger avec Me Burtshell, chargée de mission au GRCS.

**Comme évoqué, elle nous conseille avant toute chose d'établir un diagnostic, à savoir connaître les besoins de santé et l'offre existante de soins d'une manière globale sur le territoire et aussi plus spécifiquement l'offre existante de soins de premiers recours (médecins).**

**Elle nous conseille vivement de partager ce projet communal avec les 3 médecins des Ancizes, professionnels les plus proches de notre commune.**

**Me Burtshell explique que ce type de projet ne peut s'envisager que si et seulement s'il existe une continuité de soins, une coordination entre le centre communal de santé et la maison de santé des Ancizes où les professionnels sont déjà coordonnés.**

Cet exercice coordonné et pluriprofessionnel permet à ces acteurs médico-sociaux de prendre part à un projet de santé partagé et d'aborder les soins primaires d'une façon qui est plus en adéquation avec leurs aspirations.

La rencontre avec les médecins des Ancizes est fixée au vendredi 19 avril 2024.

## LE VENDREDI 19 AVRIL 2024 : ENTRETIEN AVEC ETIENNE RAMBAUD ET JULIA BRETONNET

En présence de Julien Perrin, Maire de St Georges de Mons et de Maryse Lefour, Conseillère Municipale.

Nous venons, d'une part, leur exposer notre volonté de salarier des médecins sur Saint-Georges. Les 2 cabinets médicaux sont disponibles pour leur accueil. D'autre part, d'envisager avec eux un exercice coordonné.

Ce sont leurs propos que nous rapportons (après une relecture de leur part et leur accord de le partager)

**Les médecins des Ancizes saluent le fait que nous nous préoccupions de la problématique de santé sur le bassin de vie du territoire.**

**« Beaucoup de communes ont fait le choix de faire d'abord un bâtiment, ce que nous pouvons comprendre mais ce n'est malheureusement pas ce qui attire les médecins sur un territoire. Nous en sommes la preuve, ce ne sont pas les murs, c'est une équipe. C'est pour cela que l'on s'est constitué en équipe sans avoir de projet d'avoir un bâtiment. Nous n'avions même pas idée, d'être un jour, réunis dans le même bâtiment. Nous ne sommes pas venus pour un bâtiment mais pour cette volonté de travailler en exercice coordonné.**

**Nous avons commencé à constituer une équipe de soins primaires, nous n'avons pas choisi une commune plus qu'une autre, nous avons choisi un secteur, un bassin. La plupart des patients viennent de Saint-Georges, ils nous arrivent de nous déplacer à domicile, pour nous Saint-Georges et les Ancizes, c'est une seule entité. De plus en plus de regroupements se feront dans ce sens-là, il n'y aura plus un médecin par commune mais un regroupement de professionnels de santé désireux de travailler ensemble sur un bassin de vie afin de répondre à la problématique de désert médical ».**

**Julie Bretonnet :** « Je suis arrivée fin octobre 2023, mon portefeuille de patients est loin d'être rempli. J'ai actuellement à peine 300 patients. Je travaille 3 jours par semaine et je ne me sens pas submergée. Je peux encore suivre de nouveaux patients ».

**Etienne Rambaud :** « Il me reste également de la place dans mon portefeuille. Par rapport à ce diagnostic, avec 3 médecins aux Ancizes, et 1 à Saint-Georges, on répond à l'offre de soins du territoire et de ce bassin de vie. Si par la suite, il y avait besoin de chercher un autre médecin, nous aurons la possibilité avec notre manière de travailler en commun, d'accueillir un nouveau collègue. Nous n'avons pas de conseils à vous donner, mais il serait regrettable que la commune engage des frais dans le salariat d'un ou deux médecins. L'offre de soins existante répond aux problématiques du territoire ».



# ACTION SOCIALE

**Responsable :** Maryse LEFOUR

**Membres :** Maéva MILLIERAS, Céline DESGEORGES, Ilda ELOY, Aline BESSE LE PROVOST, Dominique RAYNAUD, Jean-Pierre DIAS, Annie VALANCHON et Agnès HUSSER

## Colis de Noël :

Comme les années précédentes, les élus du CCAS ont privilégié les producteurs locaux pour réaliser les 145 colis offerts aux aînés de 80 ans et plus : les confitures de Marie, les Petits fruits des volcans, épicerie Nunes, le miel des Combrailles de Mr Pailhoux, la Ferme des Lozamies.

La distribution au domicile des aînés est effectuée par les élus municipaux, les élus du CCAS, les bénévoles, les élus du CMJ. Cette année, c'est cette joyeuse petite troupe, motivée, qui les a confectionnés.

Un bonheur pour nous tous d'offrir à Noël un p'tit plaisir gustatif à nos aînés.

C'est l'Atelier Artisanal Miguel de St Georges de Mons qui a confectionné les présents (d'une belle élégance) pour les 30 aînés qui résident en EHPAD.

Merci à tous pour votre aide et votre engagement.

## Repas des 70 ans et plus :

Le 5 mai 2024, le traditionnel repas offert par la municipalité aux personnes de 70 ans et plus a été préparé par le St Georges. Une belle occasion pour tous de partager ce chaleureux moment au son de l'accordéon de Serge et Chris dans une ambiance de musette et musique des années 60 et 70.

Un grand merci à Marie Casse et Magalie Maze qui ont permis un efficace service.

Pour 2025, reprenez la date du dimanche 4 mai.

## Banque Alimentaire



La collecte de la Banque Alimentaire a eu lieu les 22 et 23 novembre 2024 à Intermarché et à l'épicerie Nunes en collaboration avec les bénéficiaires, les bénévoles, les membres du CCAS, les élus.

Un grand merci à tous pour la participation à cette collecte, au directeur d'Intermarché et à l'épicerie Nunes.



# VOIRIE, CADRE DE VIE, ÉQUIPE TECHNIQUE & AGRICULTURE

**Responsable :** Dominique RAYNAUD

**Membres :** Jean Pierre DIAS, Maeva MILLERAS,  
Daniel BONNAFOUX, Franck CROISIER,  
Jean François GRATADÉIX, Jean Paul BOUCHET

## EFFECTIF DES SERVICES TECHNIQUES

**L'effectif comprend 5 agents dont un agent à mi-temps.**

- Xavier LE PROVOST est à mi-temps depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.  
A sa demande, il ne fait plus parti de l'effectif, ceci depuis le 01/10/2024.
- Christophe CHAUTY a été pris sous contrat pour une période de 4,5 mois.
- 3 personnes ont réalisé des travaux d'intérêt général pour un total de 220 heures.
- 2 jeunes ont effectué un stage de 3 semaines chacun.

Ces 6 personnes qui sont intervenues au sein du service technique sont toutes domiciliées à ST GEORGES DE MONS.

## ORGANISATION

5 réunions de la commission voirie ont été organisées en 2024.

### Exemple de sujets traités :

**1.** Prospection et validation de l'achat de 2 broyeurs pour remplacer la vieille tondeuse JOHN DEERE.

**Ces broyeurs vont nous permettre :**

- De réaliser des coupes mulching sur 80% des 11ha de tonte. Avantage : plus de ramassage de gazon, et fertilisation des sols. Une diminution significative de la fréquence des coupes, grâce au type de broyeurs achetés. Respect de l'environnement et de la biodiversité, tonte raisonnée.
- Utilisation d'un broyeur avec le tracteur fiat (sous utilisé 100h/an) pour tondre les grandes surfaces.
- Prix des 2 broyeurs 5400€, en comparaison à une tondeuse équivalente à celle à remplacer coût de 22 000€ à 25 000€.

**2.** Prospection et validation de l'acquisition d'une lame de déneigement pour le camion. La lame actuelle avait besoin de réparations et la commande de la lame à partir du camion était HS. Cet achat a été conditionné par l'obtention de la subvention du département (**8000€**)

**3.** Prospection et validation de l'achat d'une balayeuse équipée d'un bac de ramassage. Cette acquisition a pour but d'étendre le balayage sur l'ensemble de la commune et de manière autonome. **Livraison en janvier 2025.**

**4.** Sous-traitance des travaux nécessitant des moyens, des compétences, des équipements spécifiques et réglementaires. (Élagage des arbres, dépannage ou installation électrique ...)

### RAPPEL

Pour l'ensemble de la commune, c'est la 2<sup>ème</sup> année qui n'est plus utilisé de pesticide ou dérivé pour le désherbage (exemple cimetière, terrains de sport, trottoirs ...)

## INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2024.

Lame de déneigement coût 14 471,60€, reprise de l'ancienne lame 2 000€, subvention département 8 000€ soit un reste à charge de 4 471.60€.



Balayeuse hydraulique avec bac de ramassage 16 000€

Broyeurs à axe horizontal STARK KM 155 largeur de coupe 1,55m. Cet équipement sera monté sur le tracteur tondeuse JD 4200, pour tondre les petites surfaces. Coût 2 600€



Broyeurs à axe horizontal STARK KM 175 largeur de coupe 1,75m. Cet équipement sera monté sur le petit tracteur fiat, pour tondre les grandes surfaces. Coût 2 800€

## SÉCURITÉ / CADRE DE VIE

1. Sur les avenues des volcans, de la gare et de la libération une bande de rive a été matérialisée de chaque côté de la route (4 km de marquage)
2. Reprise du marquage au sol des passages piétons et stops pour les parties en mauvais état, ceci sur l'ensemble de la commune. Limitation de la vitesse matérialisée au sol sur l'avenue des volcans et rue des écoles.
3. Comme évoqué dans le précédent bulletin municipal, depuis cet été l'accès au complexe sportif et à la piscine a été sécurisé. Une barrière au niveau de la piscine limite l'entrée aux véhicules, seules les personnes autorisées peuvent entrer dans l'enceinte du complexe sportif. Comme prévu un passage piéton a été réalisé entre le terrain de foot et la piscine.
4. Réaménagement du terre-plein entre le rond-point de la croix de pierre et le garage Usclade.
5. Suite aux 2 réunions de villages organisées aux Richards des essais de chicanes ont été effectués (par le service départemental) sur l'avenue des volcans, en parallèle à ces essais des mesures de vitesse ont été mises en place avant et après la pose des chicanes. Après analyse des résultats, il s'avère que celles-ci n'influent pas sur la diminution de la vitesse.
6. Des travaux de remise en sécurité des installations électriques des ateliers municipaux, boulodrome et d'une partie de la salle des fêtes ont été effectués. Notamment 2 coffrets électriques ont été remplacés et les plans des schémas électriques remis à jour.

### 7. Installation d'une cage de laminage au rond-point de la croix de pierre.

Cette cage de laminage à chaud, est un des symboles du beau métier de lamineurs. Construite par la société CHAVANE& BRUN en 1930, elle pèse 20T, pour une hauteur de 3.50m. Des milliers de tonnes d'acier ont été transformées sur cette cage ébaucheuse, les différents produits issus du laminage ont été distribués dans le monde entier, on peut en trouver sous des formes et des domaines différents (aviation, automobile, énergie, armement ...)

Elle a pris place le 04 septembre 2024 à l'entrée de la commune de ST GEORGES DE MONS.

Ses dernières missions seront de rendre un hommage à tous ces hommes qui ont travaillé sur cette cage de laminage à chaud et elle sera aussi à l'entrée de la commune un des symboles de l'entreprise AUBERT&DUVAL.

Un grand merci à la société A&D pour ce don et sur la prise en charge de l'intégralité de la mise en place.

Une attention plus particulière à Jean Noël JULIEN et Aurélien ARNAUD, ainsi qu'à leurs équipes pour la réussite de ce projet.

Prochainement des explications seront affichées, afin de connaître le rôle qu'a eu cette cage de laminage au sein de la ligne petit train du laminoir.



## DIVERS TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES AGENTS EN 2024

Achat et remplacement des bordures du terrain de boules au complexe sportif



Remise en état des bancs (place de l'église, Parc Hom)

Installation de la WIFI (demande forte des campeurs) sur l'ensemble du camping.

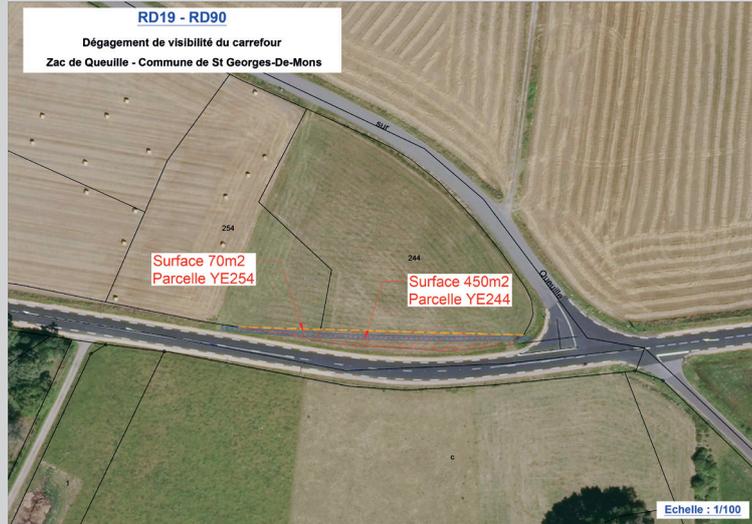


Curage de fossés et pour d'autres ils ont été comblés de pouzzolane (Gourdon et Rochefort).

Reprise de 2 portions de chemins.

## OBJECTIFS POUR L'ANNEE 2025 EN PLUS DES ENTRETIENS COURANTS.

- En tout début de mandat nous avons sollicité le département pour améliorer la sécurité et la visibilité du croisement de la D19/D90 (lieu-dit la croix Saint Anne). Le département vient d'acquérir deux portions du terrain contiguës au croisement. Les travaux sont prévus 1 trimestre 2025. Ces travaux devraient améliorer très sensiblement la visibilité côté ST GEORGES DE MONS.



- Réalisation d'un trottoir le long de l'avenue des volcans à partir du bas de Richemeunier et qui ira se raccorder à l'existant au niveau du croisement de le D90/D416.
- L'aménagement des allées du cimetière est à l'étude pour pallier aux problèmes de vivaces qui s'enracinent de plus en plus depuis l'interdiction de l'emploi de désherbant chimique. Plusieurs solutions sont possibles, mais la tendance serait d'engazonner les allées, comme c'est le cas dans plusieurs cimetières de la région.
- Création de 16 caves urnes dans le nouveau cimetière à côté des colombariums. Les travaux sont programmés pour le 1er trimestre 2025.
- Mise en place de barrières fixes le long de l'église rue des marronniers, ceci afin de protéger le passage piétons et de réglementer le stationnement.
- Remplacement et mise à jour des panneaux d'affichages des commerces et artisans. Ce projet est une volonté du SMAD d'harmoniser les panneaux d'affichages, sur l'ensemble des communes du territoire des Combrailles. **SAINT GEORGES DE MONS sera la commune pilote**
- Poursuite des réunions de villages (Le Mazal, La Vauzaine, Le Fressinet, Mouly, Champelbot, Les Marsins etc.)
- Formation SST sur 2 jours pour tous les employés.
- Mise à jour du document unique.

# TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**Responsable :** Dominique RAYNAUD

**Membres :** Jean Pierre DIAS, Maeva MILLERAS,  
Daniel BONNAFOUX, Franck CROISIER,  
Jean François GRATADÉIX, Jean Paul BOUCHET

## Par rapport aux objectifs que nous nous avons fixés en 2024 voici le suivi des actions engagées ou réalisées.

1.9 toitures des bâtiments communaux avaient été identifiées pour recevoir des panneaux photovoltaïques d'une puissance maximum de 9 kw/h. Seulement 2 toitures ont été retenues, les 7 autres ont été écartées pour des raisons de charpente non conforme au poids des panneaux et mal orientées.

Les panneaux photovoltaïques d'une puissance de 9kw chacun ont été enfin installés sur les garages place Villeréal et maison Magne. La production de l'électricité sera entièrement vendue. Ce projet a été initié et piloté par le CC CSM. Les 2 installations ont été financées intégralement par le budget de fonctionnement. (35 000€) **l'amortissement** sera prévu sur 7 ans.

**A partir de janvier 2025 et pour les années suivantes ce sera une recette complémentaire pour la commune**

2. La suppression d'une chaudière sur deux au gaz et le remplacement de toutes les conduites d'eau sanitaire au complexe sportif, va engendrer une diminution de la consommation de gaz, donc aussi une réduction des émissions de gaz à effet de serre et enfin une économie du coût de fonctionnement du complexe sportif.

3. Début d'année 2024 nous avons engagé et validé 3 devis émis par le territoire énergie, ci-dessous les 3 projets :

- Réfection éclairage public de 69 points lumineux les plus vétustes, par des éclairages LED et d'une autre technologie. Ce projet bénéficiera de la subvention fonds vert de **15%** et de **42,5%** de territoire d'énergie. Coût total des travaux **55 000€ HT** reste à charge pour la commune **23 391€ HT**. **Les travaux ont été planifiés par TE pour le 1<sup>er</sup> semestre 2025**
- Requalification des feux tricolores, coût estimé des travaux **34 000€ HT**, subvention de territoire d'énergie 60% soit un reste à charge pour la commune de **13 600€ HT**. **Les travaux ont été planifiés par TE le 2<sup>ème</sup> semestre 2025.**
- Remplacement des derniers projecteurs sur le terrain d'entraînement du foot ainsi que le pupitre de commande des éclairages de 2 terrains de foot. Coût estimé des travaux **48 000€ HT**, subvention de territoire d'énergie 50% soit un reste à charge pour la commune de 24 000€. **Ce projet est en attente de la décision d'attribution de la commission de territoire d'Énergie.**

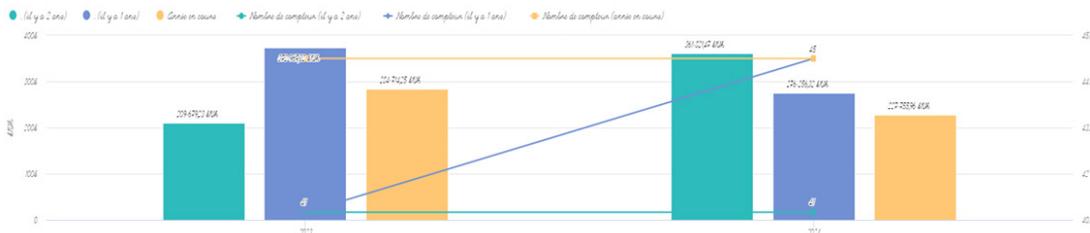
## TRAVAUX ET ACTIONS PRÉVUS POUR 2025

1. Remplacement des luminaires de la médiathèque et du dojo par des luminaires LED coût des travaux 5200€, subvention de 3000€ par le département. Les travaux seront engagés si la subvention est accordée.
2. Etude pour installation de panneaux photovoltaïques d'une puissance supérieure à 9kw/h sur le domaine public de la commune, ceci en toiture.
3. La troisième édition du Festival des Possibles organisé par la communauté de communes de Combrailles Sioule et Morge, **se tiendra au complexe sportif de Saint Georges de Mons le samedi 13 septembre 2025.**

### Au programme de la journée :

Marché de producteurs, ateliers avec des acteurs de la transition, conférences, animations pour tout public, concerts, restauration sur place. **On vous attend nombreux, pour cette magnifique journée destinée à tout public.**

### Résultat partiel de la globalité des économies d'énergie sur l'électricité



Ce graphique fait apparaître une baisse d'environ 20% de la consommation de l'électricité sur l'ensemble de la commune, **soit une économie estimée à 12 000€**. Ce résultat est dû à un ensemble de facteurs (une vigilance partagée, une organisation optimum, un suivi régulier des consommations).

La baisse de la consommation la plus marquante concerne l'éclairage public moins 30% par rapport à 2023 (soit une économie d'environ 6 000€).

La seule hausse de la consommation électrique, par secteur, concerne les bâtiments sportifs plus 21% par rapport à 2023 (soit un coût supplémentaire de 2 200€)

**Responsable :** Jean-Pierre DIAS

**Membres :** Dominique RAYNAUD, Maeva MILLERAS,  
Daniel BONNAFOUX, Franck CROISIER,  
Jean François GRATADEIX, Jean Paul BOUCHET.

• **Inauguration des deux courts de tennis extérieurs et de la première phase de travaux du Complexe Sportif Jean Duval.**

Le Sport et Saint-Georges-de-Mons/Les Ancizes, c'est une belle histoire, c'est une vieille histoire qui dure depuis plus de 100 ans. Déjà, il y a 100 ans, la famille DUVAL avait cette vision à l'échelle d'un bassin de vie, USGA : Union Sportive de Saint-Georges/Les Ancizes.

L'USGA, qui fête ses 100 ans cette année, est une institution, comptant près de 550 licenciés et nous devons continuer de s'inscrire dans les pas de cette famille DUVAL, et pérenniser ce que cette famille a construit pour notre bassin de vie.

Deux projets d'investissements réalisés par la Commune de Saint-Georges à hauteur de 200 000€ subventionnés à 80%. (Etat, Région, Département et USGA Omnisports section Tennis)

C'est la force du collectif qui a permis ces réalisations, pour notre Commune, pour notre bassin de vie, pour notre territoire, et pour ces centaines de licenciés qui font vivre le Sport ici à Saint-Georges.

Détail des travaux :

- La réfection des deux courts de tennis extérieurs
- La Réfection des sols sportifs
- Amélioration des WC intérieurs et extérieurs.
- Amélioration de la qualité de l'eau avec le remplacement intégral de l'alimentation en eau froide et chaude.
- Amélioration des douches.
- Économie d'énergie : Mise en place de détecteurs de présence pour les couloirs, vestiaires et douches.
- Suppression de la vieille chaudière.
- Amélioration des VMC.
- Redistribution des bureaux et vestiaires en fonction des sports d'extérieurs et d'intérieurs.
- Reprise d'étanchéité et amélioration de la buvette du foot.
- Reprise de crépi pour stopper la dégradation de la tribune de foot.
- Création d'un espace de rangement pour l'athlétisme.

En présence de Mme. La Sous-Préfète, de Mme. La Députée, M. le Conseiller Régional, des élus départementaux, le Président de Combrailles Sioule et Morge Sébastien Guillot, des élus des communes voisines, des élus du Conseil Municipal, du CMJ et des présidents des sections sportives USGA.

- **Rénovation d'un appartement à côté de l'espace Jean Blanc.**
- **Remplacement de 2 portes extérieures à l'école élémentaire et une dans la salle sous la mairie.**
- **Remplacement de toutes les fenêtres de la salle du dojo.**
- **Le bâtiment de la médiathèque a été raccordé aux réseaux d'eau et d'assainissement.**

Divers travaux d'électricité plus ou moins importants sur différents bâtiments (locaux techniques, salle des fêtes, boulodrome.



Installation de la Wifi sur l'ensemble du camping.

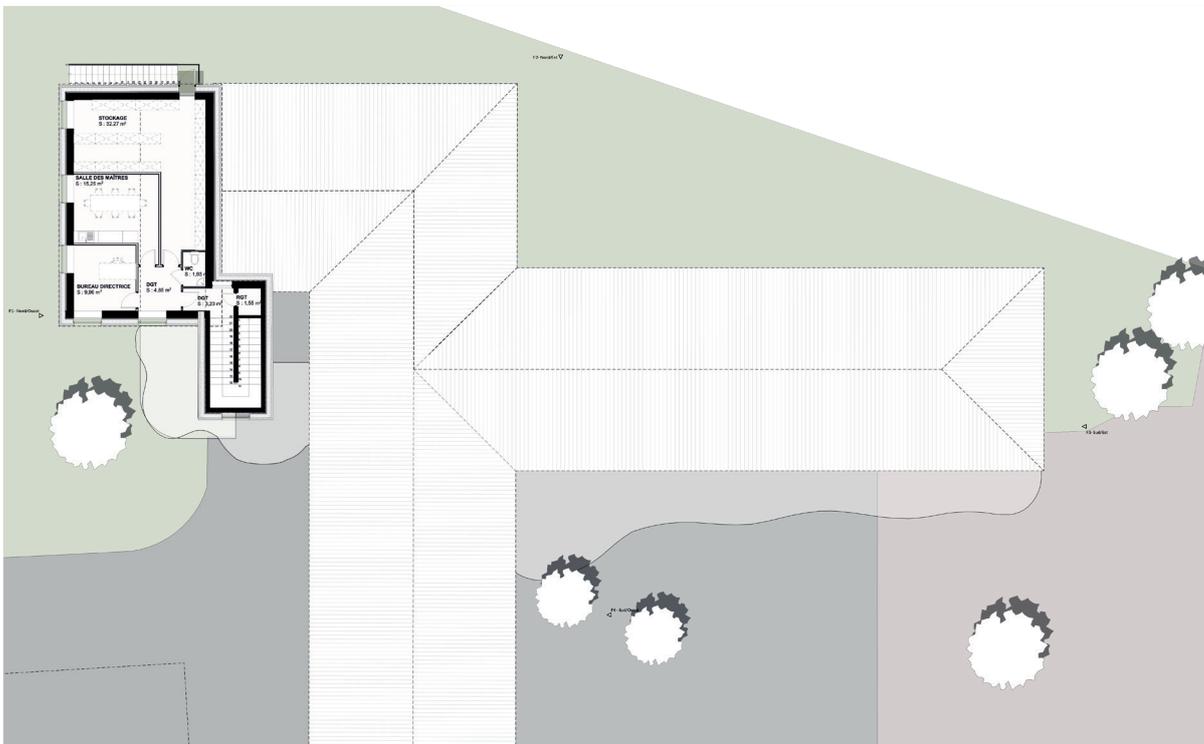


## PRÉVISIONS DES TRAVAUX POUR 2025

### • Rénovation du groupe scolaire



plans non définitifs



- Travaux d'étanchéité au niveau du 1<sup>er</sup> rang des gradins de la tribune du foot.
- Réfection complète de la piste d'athlétisme.
- A la mairie, aménagement de l'accueil et des bureaux des secrétaires
- Rénovation des sanitaires au camping et d'un toit de chalet.
- Réalisation d'un organigramme de toutes les clés des bâtiments communaux.

**Responsable :** Céline DESGEORGES

**Membres :** Maryse LEFOUR, Aline BESSE LE PROVOST,  
Ilda ELOY, Isabelle TRIPHON, Malika SENETAIRE  
et Maryse BOUCHARDON.

## SPORT À L'ÉCOLE

Dans le cadre de notre politique en faveur du sport/santé aux écoles, nous avons renouvelé la convention de mise à disposition d'un éducateur sportif de la communauté de communes intervenant auprès des enfants de Grande Section jusqu'au CM2.

## TRAVAUX AUX ÉCOLES

L'année a été de nouveau ponctuée par des travaux aux écoles : préparation du coin potager pour l'école élémentaire, installation et prêt de matériel pour diverses manifestations, réparation de portes, de fenêtres, de lumières, de rideaux, ...



Merci à William BEURY pour ce beau travail qui a ravi petits et grands.

## NOUVEAU RÈGLEMENT POUR LA GARDERIE ET LE TEMPS RÉCRÉATIF DU VENDREDI

Depuis septembre 2024, il a été demandé aux familles de fournir à la municipalité une attestation de leur employeur.

Pour rappel cette attestation est OBLIGATOIRE pour chaque parent souhaitant inscrire son ou ses enfants à la garderie et au temps récréatif du vendredi, afin que ces deux temps soient destinés aux enfants dont les deux parents travaillent.

Il nous en manque encore quelques unes, merci de nous les faire passer par le cahier de correspondance de votre enfant (ou de vos enfants) ou dans la boîte aux lettres de la mairie au plus vite.

---

## SIESTE POUR LES MATERNELLES

La salle de sieste devenant trop petite pour accueillir tous les enfants au niveau sécurité, nous avons mis en place en accord avec les enseignantes deux lieux pour accueillir les petits et quelques moyens durant le temps de la sieste. Une grande partie des enfants sont surveillés par une ATSEM et la deuxième partie par Sanae JABAR.

---

## GOÛTER DE NOËL

Nous avons terminé l'année par le traditionnel goûter de Noël. Le goûter des petits a été encadré par nos trois ATSEM et les enseignantes dans l'école maternelle.

Pour les enfants du CP au CM2, le goûter a eu lieu à la salle des fêtes de Saint-Georges-de-Mons. Ce goûter a été servi par des élus à l'aide de plusieurs membres de l'Amicale Laïque, un grand merci à eux.

Merci également aux services techniques pour l'installation des tables et chaises ainsi que l'installation et la décoration du magnifique sapin.

Au menu : les bûches et les brioches provenant de la boulangerie de Chapdes-Beaufort par l'intermédiaire de l'épicerie Nunes, les mandarines, les papillotes, le chocolat chaud et les jus de fruits provenaient également de l'épicerie Nunes. Pour la décoration des tables, nous avons fait nos achats chez Bazarland.



Ces moments partagés avec les enfants des écoles et les équipes enseignantes et toutes les personnes intervenant aux écoles ont été des moments de joie et de bonne humeur.

**Merci à tous.**

# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Pendant l'année écoulée, les jeunes du CMJ se sont réunis plusieurs fois, encadrés par Aline, Céline, Alexis et Amal. Ils ont tout d'abord mis en place deux randos zéro déchets qui ont eu lieu après les fêtes patronales des deux communes.



Ensuite, ils ont défini et travaillé sur plusieurs projets pour cette année 2025.

Au programme de cette nouvelle année :

- la commande d'agrs de sport à installer autour du city park.
- de nouveaux jeux pour le parc des enfants en face du city park pour qu'à chaque âge les enfants puissent avoir un espace de jeux.
- proposer au club Saint-Georges Amitié un après-midi jeux de société mais un peu plus élaboré que les années précédentes.
- mettre éventuellement en place une deuxième boîte à livres dans la cour de l'école élémentaire.
- faire un déplacement lors du premier trimestre 2025 à Paris pour une visite du Sénat et de l'Assemblée Nationale avec les jeunes des deux mandats.



Au-delà de ça, les jeunes continuent à participer aux commémorations (vente des bleuets, lecture, dépôt de gerbe...) pour les deux communes, d'aider à la distribution des colis de Noël... L'ensemble des jeunes est motivé par les échanges intergénérationnels et aiment passer des moments avec les jeunes et les plus anciens.

**La commission éducation et culture  
vous souhaite à toutes et tous une belle année 2025.**

**Responsable :** Julien PERRIN

**Membres :** Ilda ELOY, Aline BESSE LE PROVOST, Isabelle TRIPHON, Dominique RAYNAUD, Mélanie PECOUL BESANCENEZ et Christina HERNANDEZ.

## BILAN POSITIF POUR LA FÊTE PATRONALE :

**CARTON PLEIN POUR LE CONCERT DE GREGORY PERRIER**, organisé par l'association Cœur de Marie avec près de 250 personnes présentes. Le traditionnel feu d'artifice n'a malheureusement pas pu être tiré en raison des conditions météorologiques, un bal des conscrits réussi le samedi soir. Enfin, un dimanche entre les gouttes avec l'inauguration de la place Yves et Claude Peyrot, suivi l'après-midi d'une animation par les tambours portugais de Cournon-Le Cendre et par la batterie fanfare du Crest.

Pour cette année, le programme reste à définir par les conscrits et le comité des fêtes.

## BILAN MITIGÉ POUR LE FESTIVAL : LA MÉTÉO A FAIT DES SIENNES !

Sur 7 dates de concerts, 5 jours de pluies. Les concerts maintenus en intérieur ont peu de succès.



**Un grand merci à toutes les associations pour l'organisation de ces concerts.**



## POUR 2025, NOUS AVONS SOUHAITÉ MISER SUR 3 CONCERTS DE GRANDE QUALITÉ :

**Un concert en juin :** le samedi 28 juin organisé par la Ligue contre le Cancer avec Serge & Chris (années 60,70,80). Entrée libre. Salle des fêtes.

**Un concert en juillet :** le dimanche 13 juillet organisé par l'Amicale Laïque et Cœur de Marie avec Wazoo. Entrée 10€. Place des Anciens Combattants, si mauvais temps Complexe Sportif.  
Réservation : 06 42 08 47 23

**Un concert en août :** le samedi 23 août organisé par le Comité de Jumelage avec le groupe Blondin et la bande des terriens. Gratuit. Parc Hom, si mauvais temps Salle des fêtes.



**Le 13 août 2024, les communes de Sauret-Besserve, Saint-Georges-de-Mons, Riom et « Le Souvenir français » ont célébré le 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération des prisonniers de la maison d'arrêt de Riom, en 1944. Une cérémonie empreinte de beaucoup d'émotion avec le témoignage de Monique Batteux et de Jean Zilberman.**



Yvonne Bourdarot

L'hommage à l'action héroïque du commando FTP MUR a d'abord été rendu à Chambonnet de Sauret Besserve, où se trouvait le camp FTP, puis sur notre commune devant l'ex-épicerie d'Yvonne Bourdarot, où Monique Batteux âgée alors de dix ans a évoqué ses souvenirs de l'époque. C'est à cet endroit que la décision fut prise de libérer les

Résistants alors internés à la maison d'arrêt de Riom. Enfin, une dernière étape de cette commémoration eut lieu à Riom devant la maison d'arrêt où notamment, Jean Zilberman, un des jeunes prisonniers, a témoigné avec émotion de ses conditions de détention ainsi que de l'action du commando libérateur vécue de l'intérieur.

**Un grand merci aux jeunes présents à chacune des commémorations.**

## Le 50<sup>e</sup> anniversaire du comité local de la FNACA :

Voilà 50 ans que le comité local de la FNACA existe, une association précieuse pour assurer ce devoir de mémoire, créer de la solidarité et l'entraide entre anciens combattants, et envers leurs veuves.

C'est à ce jour l'une des grandes missions de leur quotidien. Ils l'assurent avec détermination, humilité et de plus en plus de difficultés à mesure que le nombre de vos adhérents se réduit...

Bravo et Merci de votre engagement.

## Projet mémorielle en vue du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire de 1945 : 8 mai 1945 – 8 mai 2025

Expositions réalisées par Manon Merle et Angèle Naumot Peyrard sur nos Morts pour la France, expositions proposées par l'ONACVG, expositions de véhicules militaires, Chants Interprétés par les enfants des écoles, les Chorales St Georges et de l'Union Musicale, et lâcher de ballons. En partenariat avec les associations mémorielles du Département.



50<sup>e</sup> anniversaire du comité local de la FNACA

## HOMMAGE AUX SALARIÉS DES ACIÉRIES AUBERT & DUVAL

### Installation d'une cage de laminage à proximité du rond point de la Croix de Pierre.

Cette cage de laminage à chaud, est un des symboles du beau métier de lamineurs.

Construite par la société CHAVANE& BRUN en 1930, elle pèse 20T, pour une hauteur de 3.50m.

Ah ! Si elle pouvait relater ses 70 ans de fonctionnement au sein du laminoir, sur le secteur petit train... Les anecdotes seraient nombreuses, des plus émouvantes aux plus joyeuses.

Cette cage parmi 16 autres qui étaient sur la ligne petit train va rappeler des souvenirs, aux anciens lamineurs à la tenaille et maintenanciers.

Des milliers de tonnes d'acier ont été transformés sur cette cage ébaucheuse, les différents produits issus du laminage ont été distribués dans le monde

entier, on peut en trouver sous des formes et des domaines différents (aviation, automobile, énergie, armement...).

Après une retraite bien méritée, elle a pris place le 4 septembre 2024 à l'entrée de la commune.

Ses dernières missions seront de rendre un hommage à tous ces hommes qui ont travaillé sur cette cage de laminage à chaud et elle sera aussi à l'entrée de la commune un des symboles de l'entreprise Aubert & Duval.

Un grand merci à la société Aubert & Duval pour ce don et pour la prise en charge de l'intégralité de la mise en place.

Une attention plus particulière à Jean-Noël JULIEN et Aurélien ARNAUD, ainsi qu'à leurs équipes pour la réussite de ce projet.



AUBERT & DUVAL



## La stérilisation du chat est un acte de protection



## J'entretiens mon trottoir !



"Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé, et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation"

## Quelles démarches pour quels travaux ?

### TRAVAUX D'EXTENSION OU CRÉATION DE SURFACE

- **MOINS DE 20 M<sup>2</sup>** : déclaration préalable
- **ENTRE 20 ET 40 M<sup>2</sup>** :
  - Si surface de construction initiale + extension de moins de 150 m<sup>2</sup> + si terrain situé en zone urbaine : déclaration préalable
  - Si surface totale de plancher ou d'emprise au sol (construction initiale + extension) supérieur à 150 m<sup>2</sup> : permis de construire et un recours à un architecte.

### TRAVAUX MODIFIANT L'ASPECT EXTÉRIEUR D'UN BÂTIMENT EXISTANT

- **TOUTES LES MODIFICATIONS DE L'ASPECT EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT** : déclaration préalable
- **ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR MODIFIANT L'ASPECT DE LA MAISON** : déclaration préalable
- **TRAVAUX D'ENTRETIEN, RÉPARATIONS ORDINAIRES ET REMPLACEMENTS À L'IDENTIQUE** : aucune formalité

- ### CLÔTURE
- PORTAIL, CLÔTURE SUR RUE OU ENTRE VOISINS (CRÉATION, MODIFICATION, SUPPRESSION) : déclaration préalable

### PISCINE

- **BASSIN DE MOINS DE 10 M<sup>2</sup>** : aucune formalité
- **BASSIN ENTRE 10 ET 100 M<sup>2</sup> NON COUVERT OU EN PARTIE COUVERT DE MOINS DE 1,80 M** : déclaration préalable
- **BASSIN DE PLUS DE 100 M<sup>2</sup> OU COUVERT DE PLUS DE 1,80 M** : permis de construire

### TERRASSE OU PLATEFORME

- **DE PLAIN-PIED ET SANS FONDATIONS PROFONDES** : aucune formalité
- **POUR LES AUTRES CAS** : déclaration préalable ou permis de construire selon emprise au sol créée

### CONSTRUCTION NOUVELLE, ABRI DE JARDIN, ETC.

- **MOINS DE 5 M<sup>2</sup>** : aucune formalité
- **ENTRE 5 ET 20 M<sup>2</sup>** : déclaration préalable
- **PLUS DE 20 M<sup>2</sup>** : permis de construire

### Horaires de tonte et de bricolage

Du lundi au vendredi : 8h à 20h

Le samedi : 9h à 19h

Le dimanche et jours fériés : 10h à 12h



## LA LETTRE D'INFORMATION DE LA COMMUNE de Saint-Georges de Mons

Découvrez les dernières actualités de la commune

## COURRIER DE L'OPHIS DATÉ LE 6 JUIN 2024



« Dans le cadre de l'étude d'un projet de logements adaptés à la perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap sur le territoire Combrailles Sioule et Morge, l'OPHIS a retenu le site de l'ancienne école Notre-Dame sur la commune de Saint-Georges-de-Mons afin d'étudier un projet de Lodges.

Ce site, situé en centre-bourg et à proximité de plusieurs commences et équipements communaux, nécessite une restructuration importante étant donné sa configuration actuelle : démolition et désamiantage de bâtiments dégradés, rénovation complète d'un bâtiment historique, terrassement et adaptabilité du site afin de le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite.

La faisabilité d'un projet de 20 logements a été vérifiée par une étude externe du cabinet Studio Losa courant février 2024. Après mise à jour du montage financier, il a été mis en évidence que le coût prévisionnel de cette opération, d'environ 3 850 000€ TTC, nécessitait la recherche de financements complémentaires à hauteur de 540 000€ afin de trouver un équilibre financier.

Je vous informe qu'afin de garantir la complétude d'un dossier de demande de financement, l'OPHIS a acté la prise en charge d'une consultation de maîtrise d'œuvre jusqu'en phase AVP (avant-projet) et études préalables (étude de sol, relevé topographique) à hauteur de 55 000€.

Un dépôt de dossier auprès du dispositif « fond vert » de l'État est prévue pour le mois d'Avril 2025. De plus, une demande de financement exceptionnelle sera adressée au Conseil départemental afin de solliciter des aides réévaluées du fond OSIRIS sur la partie démolition-reconstruction.

L'OPHIS ne pourra alors s'engager totalement sur la réalisation de cette opération et l'acquisition du foncier qu'après le retour des différents financeurs courant du 4ème trimestre 2025.

L'OPHIS avec le soutien de la mairie de Saint-Georges-de-Mons met tout en oeuvre afin de voir aboutir cette opération d'envergure en lien avec une politique de revitalisation des centres-bourgs et sobriété foncière ».



## COURRIER DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE D'AGES ET VIE LE 9 JANVIER 2025



« Nous avons pris la décision difficile d'abandonner le projet de maisons partagées Ages et Vie initialement prévu dans votre commune.

Cette décision a été prise à regret après une analyse approfondie des contraintes auxquelles nous sommes confrontées. Le contexte économique actuel, et en particulier sur le secteur médico-social, a rendu impossible la poursuite de certains projets, malgré tout le travail de nos équipes respectives pour pouvoir les concrétiser.

Afin de limiter les conséquences pour votre commune, nous nous engageons à retirer les Permis de Construire qui seraient déjà obtenus. » (150 projets abandonnés sur toute la France).

**Municipalité :** Par conséquent, le terrain n'ayant pas été vendu est toujours propriété de la commune et pourra être utilisé pour d'autres projets structurants.



Le contrat de délégation d'assainissement avec la SEMERAP étant arrivé à échéance le 30/09/2024, la relève des compteurs sur la commune de Saint Georges de Mons a exceptionnellement été effectuée fin septembre 2024 (et non pas début juillet comme habituellement), ceci afin de pouvoir se baser sur des relevés réels pour l'émission des dernières factures d'assainissement de la SEMERAP.

Les factures d'eau du Syndicat de Sioule et Morge se sont basées sur les mêmes relevés effectués en septembre 2024, ce qui a engendré un décalage au niveau de la facturation des abonnés : ainsi la consommation n'est pas basée sur 12 mois, mais sur 15 mois d'où l'interrogation de certains usagers sur une augmentation de leur consommation.

En ce qui concerne le nombre de factures reçues : depuis 2020 il y a toujours eu sur la commune de Saint Georges de Mons des factures pour l'eau potable émises par le Syndicat de Sioule et Morge et des factures pour l'assainissement émises par la SEMERAP. La facture SEMERAP reçue récemment par les abonnés de Saint Georges de Mons correspond au solde du contrat de délégation SEMERAP.

A partir de 2025, les factures émises par le Syndicat de Sioule et Morge engloberont à la fois l'eau et l'assainissement.

**Coordonnées du Syndicat Mixte de Sioule et Morge :**

Monteipdon  
63440 Saint Pardoux  
**04 63 85 83 83**  
[contact@sioule-morge.fr](mailto:contact@sioule-morge.fr)

# Les actualités du SMAD des Combrailles

**S M A D**  
des Combrailles



## DOSSIER À LA UNE

### La révision du SCOT : un projet fédérateur pour le territoire

Depuis l'approbation du SCoT (*Schéma de Cohérence Territoriale*) des Combrailles en 2010, **le territoire a connu d'importantes évolutions.**

Les récentes lois ont aussi renforcé les attentes par rapport à certaines thématiques, notamment en matière de transition écologique et énergétique.

**La révision du SCoT est l'occasion de mener une réflexion à l'échelle de notre territoire avec les élus et les acteurs qui le font vivre. L'objectif est d'accompagner le développement et l'aménagement du territoire à long terme (2026-2046).**

#### Phase 1 + 2

**JUIN 2024 À JANVIER 2025**  
Lancement et élaboration du diagnostic

#### Phase 3

**JANVIER À JUIN 2025**  
Elaboration du PAS (*Projet d'Aménagement Stratégique*)

#### Phase 4

**JUIN À DÉCEMBRE 2025**  
Rédaction du DOO (*Document d'Orientations et d'Objectifs*) et du Programme d'Actions

#### Phase 5

**DÉCEMBRE 2025 À FÉVRIER 2027**  
Phase d'arrêt du projet (*consultations, enquête publique*) et d'approbation

## RÔLE DU SCOT



Fixer la **stratégie d'aménagement et de développement du territoire** à 20 ans



Construire collectivement des réponses aux défis des transitions



Faciliter le développement des outils de planification (*PLU, carte communale*) à l'échelle communale et intercommunale

## À VOS AGENDAS

### Forum Alimentaire des Combrailles : Rendez-vous le samedi 17 mai 2025



Avec le Projet Alimentaire Territorial (PAT) les Combrailles s'engagent pour une alimentation locale, saine et durable !

Afin de valoriser l'agriculture et la richesse de nos produits « Made in Combrailles » et parler de notre alimentation, **le SMAD organise le samedi 17 mai 2025 « Alimentation d'Origine Combrailles »**, le premier forum alimentaire du territoire.

**Au programme de cette journée grand public qui se veut festive, conviviale et fédératrice :** animations, un marché de producteurs et artisans, mini-ferme, conférences, ateliers culinaires et plantations, exposition d'anciens matériaux, repas, musique ...



Suivez nos réseaux pour découvrir le programme complet prochainement !

## SIGNALÉTIQUE

Avec la marque « Combrailles Auvergne », le territoire se dote d'une nouvelle charte signalétique.

Les **objectifs** de la charte :

- Harmoniser l'ensemble des dispositifs de signalisation pour une meilleure lisibilité,
- Renforcer l'identité de notre territoire grâce à une communication visuelle unifiée,
- Promouvoir les Combrailles de façon cohérente et attractive.

*Le SMADC sera présent pour accompagner les collectivités dans le déploiement de ces nouveaux équipements !*

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMBRAILLES

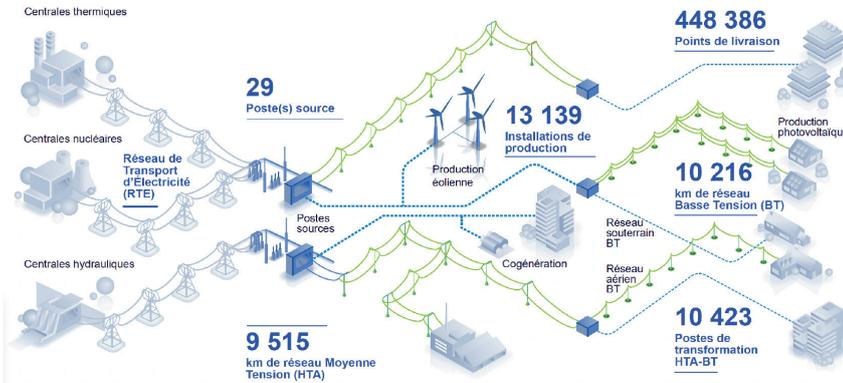
Maison des Combrailles - 2 Place Raymond Gauvin - 63390 Saint-Gervais-d'Auvergne  
Tél. : 04 73 85 82 08 Email : smadc@combrailles.com

[www.combrailles.com](http://www.combrailles.com)

## LE RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Propriétaire du réseau public d'électricité basse et moyenne tension du Puy-de-Dôme, Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme représente les collectivités du département et exerce le contrôle de la distribution publique d'électricité, concédé à EDF et ENEDIS dans tout le département.

### LE RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ



### CHIFFRES CLÉS DE LA CONCESSION

**448 386** Nombre d'utilisateurs  
**13 139** Nombre de producteurs

**19 731 km** Total de réseau public de distribution d'électricité  
**53,7%** Part du réseau en souterrain

**50,5 M€** d'investissement sur le réseau (Syndicat TE63 & ENEDIS)

**525 324 MWh**

Énergie produite sur le département

**3 342 222 MWh**

Énergie consommée sur le département

**15,8%**

Part de la production par rapport à la consommation dans le Puy-de-Dôme



**SIRB**

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RETENUE DES FADES BESSERVES

La gestion de l'ensemble des sites du SIRB étant particulièrement coûteuse, le manque de trésorerie, les déficits hérités du passé, l'augmentation des charges ainsi que le fort endettement découvert sur l'audit de début de mandat en 2020 ont conduit à une saisine de la chambre Régionale de la cour des comptes par le Préfet du Puy-de-Dôme.

La CRC a rendu le 12 juin 2024 un avis constatant le déséquilibre du budget primitif pour 2024 et proposant la cession des propriétés du

SIRB, tout en exigeant une contribution exceptionnelle supplémentaire permanente de la part des 11 communes adhérentes au syndicat, d'un montant annuel de 110 000€, et ce jusqu'à épuisement de la dette.

Pour la commune de Saint Georges-de-Mons, cette contribution exceptionnelle s'élève à 13 938,64€ en 2024, en plus de la contribution annuelle de 35 000€, soit un total de 48 938,64€ pour l'année 2024.

**Par conséquent, les élus de Saint Georges ont choisi de ne plus fiscaliser cette contribution exceptionnelle, mais de l'imputer en intégralité au budget de la commune, afin de ne pas alourdir la charge des foyers.**

Le SIRB doit donc désormais tout mettre en œuvre pour vendre les biens dont il est propriétaire aux conditions les plus avantageuses et dans les meilleurs délais, ceci afin de limiter l'impact de ces difficultés budgétaires sur les contributions des communes.

Courant 2024, le site du Chalamont, le camping de Confolant, le snack de la Chazotte et le village de vacances ont été déclassés afin de pouvoir les vendre. Le village de vacances reste le site le plus budgétivore.

Le SIRB travaille activement avec les pouvoirs publics, la DGFIPP, le SMADC, les communes, les représentants du département, de la région, afin de trouver une solution.

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE

## CIAS

### ACTIONS DE PRÉVENTION

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Combrailles, Sioule et Morge organise tout au long de l'année des actions de prévention à destination des seniors du territoire. Ces actions ont pour objectifs de favoriser le maintien à domicile et l'autonomie des personnes, de rompre l'isolement, de créer du lien social et de proposer des activités intergénérationnelles. Plusieurs thématiques sont abordées :

- Ateliers Bien-être et Santé : ateliers culinaire, sport adapté, conférences préventives (comment rester en forme) ....
- Activités intergénérationnelles : repas partagés avec les enfants des centres loisirs, après-midi cuisine et jeux....
- Création de lien entre le domicile et l'EHPAD : repas partagé avec activité ludique, découverte des animaux de la ferme itinérantes, spectacles....

Chaque année, à l'occasion de la semaine bleue, le service dédie cette semaine aux activités pour les seniors de tous âges et propose diverses activités : aquagym, visite guidée, médiation animale, soirée jeux de société ...

Afin de rendre accessible ses activités au plus grand nombre, l'ensemble des actions sont gratuites et un transport est mis à disposition sur demande.

### Pour plus de renseignements

**CIAS Combrailles, Sioule et Morge**

Tél : 04 73 97 19 67

Mail : [cias@comcom-csm.fr](mailto:cias@comcom-csm.fr)

Sur la page Facebook de Combrailles, Sioule et Morge

## OPAH

Dans le cadre de sa politique d'aide à la rénovation de l'habitat et de revitalisation des centres-bourgs, Combrailles Sioule et Morge met en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) multisites, en partenariat avec les communes des Ancizes-Comps, Blot-l'Église, Combronde, Manzat et Saint-Georges-de-Mons, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'État et la SACICAP du Puy-de-Dôme. Ce dispositif, signé pour 3 ans, vise à renforcer la politique d'aide à la rénovation de l'habitat sur les cinq centres-bourgs des communes, sur lesquels il se substitue au PIG.

Ce dispositif fait l'objet d'une convention formalisant l'engagement des parties signataires, les enjeux et les objectifs du dispositif, ainsi que les modalités d'intervention et de financement sur les périmètres de centres-bourgs des cinq communes.

La convention d'OPAH multisites est mise à disposition au public pour une durée d'un mois, du 24 juillet au 24 août 2024. Elle est consultable numériquement sur le site de la communauté de communes, en version papier au siège de Combrailles, Sioule et Morge à Manzat et dans les mairies des cinq communes, aux horaires habituelles d'ouverture au public.

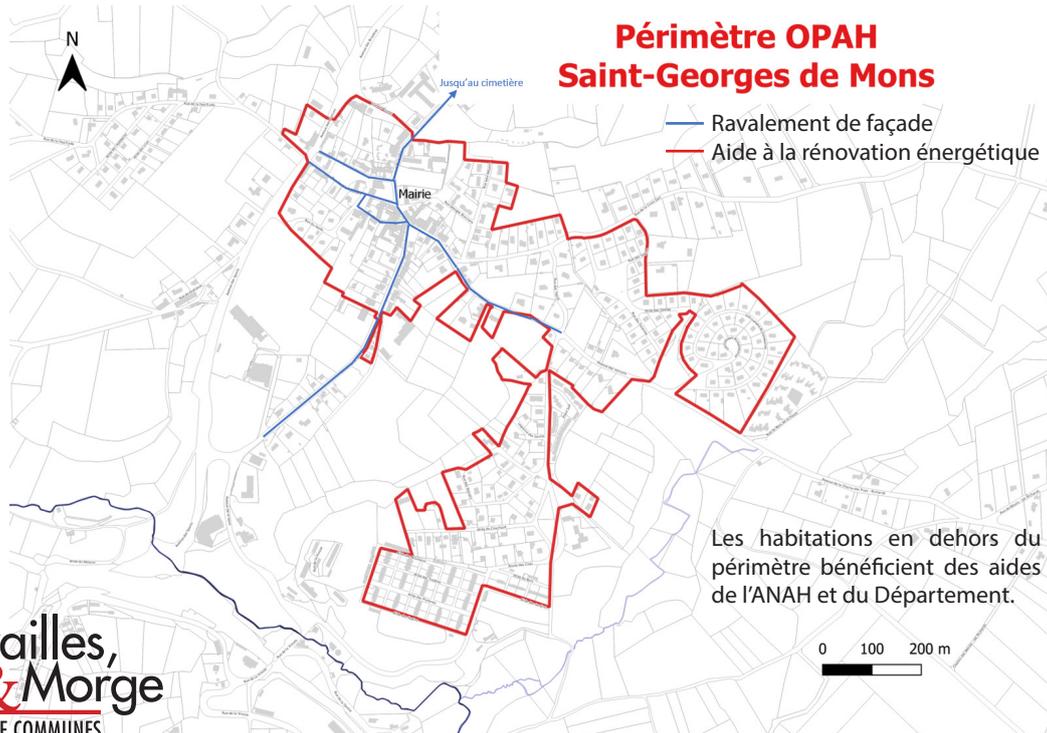
Toute personne intéressée peut laisser des observations dans les registres papiers prévus à cet effet, en précisant son nom, prénom, adresse ainsi que la date et l'heure de rédaction. Il est également possible de procéder par voie électronique en envoyant un courriel à [developpement@comcom-csm.fr](mailto:developpement@comcom-csm.fr)

### Contact

**Service Développement**

[developpement@comcom-csm.fr](mailto:developpement@comcom-csm.fr)

04 73 86 99 19



# SYDEM DÔMES ET COMBRAILLES

## LE SERVICE PUBLIC DE VOS DÉCHETS

En 2023, chaque habitant du territoire a produit 579 kg de déchets, quantité stable par rapport à 2022. Poursuivons nos efforts et réduisons d'avantage nos déchets !!



En 2023, les coûts liés aux refus de tri de collecte sélective ont représenté une dépense supplémentaire de 69 000€. Ces coûts sont en augmentation en 2024, il est donc urgent d'agir !

Les emballages et papiers doivent être déposés en VRAC dans les bacs et colonnes



La présence d'autres déchets : textiles, ordures ménagères, déchets d'activités de soins... pollue la collecte sélective et entraîne des coûts supplémentaires pour la collectivité (sur-tri, pénalités, transport et traitement).

### Petit rappel : comment bien trier ?



### Le Financement du service :

Le service de collecte et de traitement des déchets ménagers est financé par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM). Depuis le 1er juillet 2024, ce sont les propriétaires du logement qui doivent s'acquitter de la REOM. Les propriétaires de logements locatifs doivent donc refacturer la REOM dans les charges locatives (mensuellement, trimestriellement ou semestriellement). Ainsi, pour la facture du deuxième semestre 2024, adressée en janvier 2025, ce sont les propriétaires qui seront facturés pour leurs biens locatifs.

Afin de prendre en compte la situation réelle du foyer dans la facturation, il est indispensable de signaler tout changement de situation : déménagement, nombre de personnes composant le foyer, vente immobilière.... La grille tarifaire de la REOM est révisée annuellement lors du comité syndical de décembre.

### Pour l'année 2024, les tarifs pour les usagers particuliers sont les suivants :

Foyers de 1 personne	Part fixe + 1 base	195,50 €
2 personnes	Part fixe + 2 bases	267,50 €
3 personnes	Part fixe + 2,5 bases	303,50 €
4 personnes et +	Part fixe + 3 bases	339,50 €

Les critères de facturation de la REOM sont disponibles sur notre site internet :

[www.sydem-domes.combrailles.fr](http://www.sydem-domes.combrailles.fr) / rubrique la REOM / critères de facturation

### Retour sur l'obligation de tri à la source des biodéchets :

La loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire du 10 février 2020 a introduit l'obligation de tri à la source des biodéchets à compter du 1er janvier 2024. Afin de répondre à cette obligation réglementaire, le SYDEM Dômes et Combrailles a choisi de déployer différentes solutions de gestion de proximité des biodéchets : distribution gratuite de composteur individuel de jardin, déploiement de composteurs de quartier, mise en place de composteur d'établissement ou en pied d'immeuble. Pour réserver votre composteur individuel ou pour accéder à un composteur partagé contactez-nous au 04 73 73 16 83 ou directement sur le site internet du SYDEM. Le compostage, individuel ou collectif, permet de valoriser les restes alimentaires et les déchets de jardins. Le compost ainsi obtenu peut ensuite être restitué à la terre et nourrir les sols, les plantes...une boucle vertueuse se met ainsi en place permettant de maîtriser les coûts liés à la gestion de nos déchets.

### Le Saviez-vous ?

Le Sydem Dômes et Combrailles accompagne ses usagers pour une meilleure gestion de leurs déchets : subvention pour une « gestion raisonnée des déchets verts », subvention « consommation responsable » pour l'acquisition de protections mensuelles réutilisables, aide à l'acquisition de vaisselle réutilisable pour les associations et communes du territoire. Toutes les informations sur nos soutiens financiers à retrouver sur notre site internet [www.sydem-domes.combrailles.fr](http://www.sydem-domes.combrailles.fr) (onglet prévention) ou par téléphone au 04 73 73 16 83.

# SAINT GEORGES DEMAIN

(AV) Annie Valanchon - (SA) Serge Agrain - (FB) Franck Baly

## MALHEUREUSEMENT LES ANNÉES SE SUIVENT ET SE RESSEMBLENT !

Bonjour à tous,  
Nous nous exprimons beaucoup sur Facebook notamment par un compte-rendu après chaque séance du Conseil municipal. Bien-sûr il serait plus aisé d'utiliser les moyens de la commune pour communiquer voire de faire campagne « aux frais de la princesse » comme cela vient d'être fait par la lettre qui a été adressée à la population en date du 26 novembre 2024. Pour nous, il n'en est rien, et même si l'équipe majoritaire nous prive d'information en permanence sur les affaires de la commune rien ne nous empêchera de nous exprimer et de renseigner la population. Par la formule d'entame, tout est dit et nous vous proposons un florilège des parutions sur Facebook de cette année suite aux conseils municipaux.

### CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 30 JANVIER 2024

#### Plan Local d'Urbanisme : l'aberrante double peine

Suite à la désastreuse révision générale du P.L.U. les personnes susceptibles de perdre leurs terrains constructibles doivent se manifester dans les prochaines semaines à la Mairie pour obtenir une prolongation (vente ou construction). Ainsi, elles sont averties que non seulement après le mois de mars 2024, cela sera trop tard mais que toute perte sera de leur faute !

#### Rôle des indemnités

Le groupe minoritaire a refusé de participer au repas du 29 novembre 2023 payé à tous les conseillers et à certains agents sur le budget de la commune. Il rappelle que c'est le rôle des indemnités que de financer de telles actions (c'est ainsi que procédait l'ancienne équipe) et qu'il n'est pas concevable de s'octroyer le maximum d'indemnités et de se servir en plus sur le budget communal.

### CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 12 AVRIL 2024

#### Le refus catégorique de l'ensemble de l'équipe majoritaire d'attribuer la prime exceptionnelle « Pouvoir d'achat » aux agents

Un bon d'achat de 200 € (en tant que rémunération complémentaire) à utiliser dans le commerce local a été proposé à chaque agent au lieu de la prime exceptionnelle. Au vu du chapitre 13 / ligne 6419 qui fait apparaître un excédent de 26 383,06 € (il s'agit du remboursement de l'assurance pour les agents absents, sachant qu'ils n'ont pas été remplacés et que la charge de travail a été reportée sur les agents présents), le groupe minoritaire a demandé que soit versée la prime exceptionnelle « pouvoir d'achat » accordée par l'État d'un montant de 800 € à chaque agent, ce qui représente un total de 14 400 € (18 agents X 800 €). Ce geste serait effectivement l'occasion de montrer une certaine gratitude et reconnaissance de la part de la collectivité aux agents !

#### Réponse : refus catégorique des conseillers de la majorité !

Le groupe minoritaire a fait alors remarquer que lorsqu'il s'agit du vote des indemnités des élus, il est voté le maximum mais lorsqu'il s'agit de primes pour les agents, il est voté le minimum, ce qui reflète bien un certain état d'esprit !

**Il est à noter aussi que 4 conseillers municipaux de la commune, qui sont également conseillers communautaires, ont voté favorablement l'attribution de cette même prime aux agents communautaires lors du conseil du 23 novembre 2023**

### CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 16 JUILLET 2024

#### Du bla bla pour tenter d'expliquer la vraie pantalonnade de la transformation de la boucherie en cabinet médical

Après avoir posé la question suivante :

« La commune jette l'éponge en ce qui concerne l'accueil d'un médecin ? »

Nous avons eu comme explication le cas de la commune d'Olliergues, qui est une problématique complètement différente du territoire.

Une conseillère municipale de Saint Georges qui réside désormais aux Ancizes s'est autorisée un long bla bla et a conclu par le fait qu'il ne fallait surtout pas installer de cabinet médical à Saint Georges et que désormais tout devait se poursuivre aux Ancizes !

Le local sera donc réattribué pour un loyer mensuel de 250 €. Si on le ramène aux 180 000 € d'argent public dépensés pour sa seule rénovation, le loyer aura remboursé les travaux dans ...60 ans (10 mandats) !

Encore une sacrée gabegie !

### QUEL TALENT DE GESTIONNAIRE !

#### La manufacture des lumières

Situation évoquée en questions diverses mais qui aurait pu être le point n°1 du Conseil Municipal, tant la situation est dramatique, puisqu'elle laisse 102 salariés sur le carreau !

Question du groupe minoritaire : quel suivi a été mis en place par la commune depuis 2020 ?

Réponse : aucun, on m'a dit que tout allait bien...!

### BILAN 2024 OU COMMENT NE PAS ÊTRE ATTEINT DE SINISTROSE AIGÛE ?

#### Bilan du début d'année 2024

- Fermeture de la boulangerie
- Fermeture de la Manufacture des Lumières (102 personnes sur le carreau)
- Fermeture de l'hôtel Restaurant le Saint-Georges
- Abandon de l'accueil d'un médecin sur la commune
- Départ des kinésithérapeutes de la commune
- Fermeture du salon de coiffure Emi
- Prochain départ de la SOBECA (ex Serange)
- Abandon du staff de l'équipe de Football
- Prochaine fermeture de la Poste pour un passage en agence postale (à la demande de la commune)...

### CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 26 NOVEMBRE 2024

#### L'expérience de Milgram\* vécue en direct !

Présentation d'une analyse financière sommaire par le Conseiller aux Décideurs Locaux. Une analyse qui semblait dès le départ très orientée car celle-ci commençait en 2019 et montrait un déficit correspondant aux travaux menés par l'équipe précédente lors de la réfection du réfectoire et de l'espace pharmacie censé accueillir le pôle médical. À la remarque que l'objectivité aurait dû montrer l'ensemble des chiffres du mandat précédent, il a été rétorqué que le logiciel ne permettait que de revenir 5 ans en arrière... ! Nous avons fait remarquer également que les chiffres présentés auraient dû faire l'objet d'une discussion en commission et non d'une présentation directe le jour d'une assemblée délibérante ne permettant pas une réelle réflexion. De plus, le principe fondamental mentionnant la séparation de l'ordonnateur et du comptable n'était pas respecté. Suite à sa présentation, le C.D.L. concluait qu'il considérait comme favorable l'emprunt de **2 millions d'€** (1 million en 2025 et 1 Million en 2026) avec un remboursement sur les **25 années suivantes**. Bien évidemment, l'équipe majoritaire a signifié aussitôt son approbation sans poser de questions. L'obéissance au représentant de l'autorité « financière » a été de rigueur, d'où la comparaison avec l'expérience de Milgram\*

#### Quand le mensonge prend l'ascenseur et la vérité l'escalier, la vérité finit toujours par arriver !

Au cours de l'analyse financière, le Conseiller aux Décideurs locaux a bien affirmé et réaffirmé, chiffres à l'appui, devant tous les membres du conseil municipal présents ainsi que devant le public attentif :

**« La commune n'a jamais eu une position critique en termes d'endettement ! »**

Il aura donc fallu 4 années pour démontrer les propos mensongers tenus lors de la réunion publique du 26 juin 2020 consistant à dire que la commune était surendettée et que le Sous-préfet souhaitait la « placer sous tutelle ». Les anciens élus, mis en cause et insultés, avaient publié une lettre de démenti à ce sujet !

Avec le temps, il est démontré une fois de plus les propos aberrants du Mythomane\*\* communal.

\*L'expérience de Milgram est une expérience menée aux États-Unis en 1963 démontrant la soumission à l'autorité et la capacité des individus à obéir même si cela implique une souffrance à autrui.

\*\*Mythomane : se dit d'une personne qui raconte, en les présentant comme réels, des faits imaginaires auxquels elle finit par croire !

### LE PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Une avancée en catimini (avec un coût de plus de 50 000 €) pour une révision générale du Plan Local d'Urbanisme inutile, que nous avons dénoncée, et qui va priver plus de 80 % des propriétaires de leur terrain constructible.

Nous avons refusé de valider l'arrêt du P.L.U. sachant de plus que le dossier contenait 654 pages et que nous l'avons reçu 5 jours auparavant !

Bien évidemment, lors de l'enquête publique et la désignation d'un commissaire enquêteur, les habitants auront accès au nouveau cadastre mais les arbitrages seront à la marge. Cela veut dire que tout sera fait !

L'équipe minoritaire aura tout fait pour enrayer cette situation injuste pénalisant bon nombre d'habitants de la commune. En vain !

### HÔTEL RESTAURANT LE SAINT-GEORGES

Un bilan financier de l'hôtel-restaurant devait être présenté lors d'un « prochain conseil municipal » en présence des gérants. Bien évidemment, il n'en est rien !

Cependant, nous apprenons que les loyers et des fournisseurs n'ont pas été payés et qu'une liquidation judiciaire est prononcée. Une somme de plus de 13 000 € reste à pourvoir. La commune va être dédommagée...en sommiers et matelas achetés par les anciens gérants...!

**Une réelle gestion de bric et de broc !**

### Un administré vilipendé à la sortie du Conseil Municipal

Parce qu'il avait fait la remarque en fin de séance lors des questions du public, qu'il ne voyait pas la plus-value depuis le changement du Site Internet de la Mairie notamment par l'absence de mises à jour d'annonces de manifestations importantes, un administré a été violemment interpellé, dans une cacophonie digne d'une basse-cour, pour finalement s'entendre dire « Si vous n'êtes pas content, vous n'avez qu'à déménager ! ». Quel sens de la démocratie !

Bien d'autres sujets auraient pu faire l'objet d'un article tels que les rythmes scolaires qui, par leur gestion désastreuse avec contradictions sur contradictions, ont divisé les parents d'élèves. Il en est de même sur les fausses informations données à la population et des accusations mensongères et diffamatoires portées sur différentes personnes très investies dans le domaine communal. En tout état de cause, tous ces faits seront dénoncés en temps voulu et ceci pour le plus grand respect des habitants de Saint-Georges-de-Mons.

**L'équipe de Saint Georges Demain, que vous pouvez retrouver sur sa page Facebook, reste attentive aux intérêts des habitants de Saint-Georges-De-Mons et au devenir de la commune. Elle vous souhaite une bonne année 2025 et vous invite à prendre particulièrement soin de vous ! [www.saintgeorgesdemain.fr](http://www.saintgeorgesdemain.fr)**



# SECOURS CATHOLIQUE

**PRESENTATION SECOURS CATHOLIQUE  
EQUIPE LOCALE DE SAINT GEORGES DE MONS  
«la maison d'Adèle»**

**N**otre action locale « la maison d'Adèle » a pour but de faire rayonner le projet national du Secours Catholique sur la commune de Saint-Georges-de-Mons et ses alentours, en favorisant l'éveil à la solidarité et à la fraternité de toutes personnes qui souhaitent agir pour les populations en situation de précarité sociale et financière.

Implantée depuis plus de 30 ans à Saint-Georges-de-Mons, l'équipe du Secours Catholique est composée actuellement de 10 bénévoles qui se mobilisent sur deux sites : «la maison d'Adèle» 11 rue des Marronniers et «les ateliers solidaires» au 8 avenue des Volcans avec les objectifs suivants :

- La maison d'Adèle est une boutique solidaire de vente de textiles, chaussures, linge de maison, jouets, vaisselle, petits électroménagers et bijoux à moindre coût. Elle est ouverte à tous, tous les jeudis de 9h à 12h et le 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois de 9h à 12h, des brocantes et des braderies y sont organisées régulièrement dans l'année.
- Aux « Ateliers Solidaires » local situé 8 avenue des Volcans, notre rôle est d'accueillir sur rendez-vous, les personnes dont les orientations ont été établies par les travailleurs sociaux de la Maison des Solidarités des Ancizes pour des demandes d'aides financières ou d'accès au micro-crédit.
- Proposer également des ateliers solidaires, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois de 9h à 11h : couture, tricot, broderie, réparation et création et d'informatique : initiation, formation, perfectionnement et aides pour les démarches administratives.
- L'équipe souhaiterait mettre en place des cours de français ainsi que des aides aux devoirs sur l'année 2025.
- Durant 2 mois par an, de mi-novembre jusqu'à Noël, les bénévoles proposent des jouets, des jeux, des vêtements et des chaussures de fêtes, des décorations et des idées cadeaux réalisées par les bénévoles.

Si vous avez l'esprit fraternel, du temps, et envie de rejoindre une équipe dynamique, devenez bénévole au sein de l'équipe de Saint-Georges-de-Mons, nous serons heureux de vous accueillir parmi nous, et partager de très bons moments ensemble.

**Contact 06.77.85.71.67**

## CŒUR DE MARIE



**Ensemble, pour un avenir meilleur !**

Cœur de Marie, votre association locale engagée auprès des personnes en difficulté, est là pour apporter soutien et espoir.

**Nos actions principales :**

Distribution alimentaire - Aide financière - Aide vestimentaire

Grâce à votre générosité et votre solidarité, nous pouvons continuer à tendre la main à ceux qui en ont le plus besoin.

**Merci à nos bénévoles et partenaires pour leur précieux soutien !**

**Vous souhaitez aider ?**

Faites un don, devenez bénévole ou parlez de nous autour de vous ! Chaque geste compte.

**Composition du bureau :**

Marie MALRIC : Présidente et Elisabeth MERLE : Vice Présidente

Christophe ELOY : Secrétaire et Bryan ELOY : Vice Secrétaire

**Nous contacter :**

Par mail : asso.coeurdemarie@gmail.com

Par téléphone : 06 42.08.47.23 (C.Hernandez) 06 98 81 04 12 (E.MERLE)



### LOCAL ASSOCIATION :

200 m<sup>2</sup> de ventes à petits prix : vêtements, accessoires de maison, meubles ... occasion et neuf

Ouvert 2 fois par semaines:

**Mercredi de 9H30 à 11H30 et le Vendredi de 16H30 à 18H30 ,  
local 8 lieu dit Fontmartin à St Georges de Mons.**

2 portes ouvertes pour les changements de saisons, été et hiver.

## TOUS IMPLIQUES POUR UNE MEME CAUSE

L'Assemblée Générale du mois de janvier 2024 a confirmé l'engagement des bénévoles de ST GEORGES et des ANCIZES, toujours prêts à répondre à chacune de nos manifestations.

Notre antenne a accompagné Marie Thé FOURNIER bénévole décédée en avril 2024 et Philippe ROSSIGNOL, fils d'une de nos bénévoles. Une urne pour le Comité du Puy de Dôme de la Ligue contre le cancer lors de leurs obsèques, a permis d'adresser 1914 euros pour la lutte contre le cancer.

### NOS MANIFESTATIONS DE 2024

**A LA RANDONNEE DE PRINTEMPS**, au départ de la salle des Fêtes de ST GEORGES de MONS le dimanche 24 mars, les trois circuits ont attiré 173 marcheurs qui ont, malgré les giboulées du matin, profité de quelques beaux points de vue grâce au soleil de l'après-midi. Les randonneurs ont apprécié le traditionnel gouter à l'arrivée

Nous avons remis la somme de 1 388 euros au Comité, résultat de cette randonnée.

### OPÉRATION TULIPES CONTRE LE CANCER



Toute l'équipe des bénévoles s'est impliquée comme chaque année, tant pour le ramassage, le conditionnement des bouquets sur le terrain de MARMILHAT, que pour la vente sur les deux communes.



Le printemps précoce a avancé la floraison des tulipes et nous n'avons eu que 190 bouquets à proposer.

La somme de 1 140 euros a été adressée à l'organisateur de cette opération (LION'S CLUB BEAUMONT VAL D'ARTIERE).

Tous les dons reçus en échange d'un bouquet sont un pas de plus contre la maladie. Cette année les fonds étaient destinés à l'achat d'une

colonne PRODIGY nécessaire à améliorer la thérapie cellulaire pour les greffes de moelle dans les leucémies de l'enfant.

### LES BROCANTES

organisées le 6 juillet et le 26 août 2024 devant le local de notre antenne à l'ancien groupe scolaire à ST GEORGES, ont attiré de nombreux visiteurs, mais aussi des acheteurs puisque pour ces deux actions nous avons récolté la somme de 976.20 euros, remise au Comité de la Ligue.

**THEATRE LE 6 OCTOBRE 2024** à la salle des Fêtes de SAINT GEORGES.

L'antenne avait sollicité la Troupe de théâtre amateur « LES VOLPAILHOUX » de Vertaizon qui se produit gratuitement au profit d'associations caritatives du département.

Cette année, la pièce intitulée « CIEL, MON MAIRE » a permis de passer une agréable après-midi. La collecte effectuée à l'entracte a permis de récolter la somme de 640 euros et Madame Catherine FOULHY, responsable des antennes au Comité a remercié les donateurs et rappelé l'importance de la prévention et du dépistage pour combattre le cancer.

Avant les fêtes de Noël, nous avons ouvert notre local tous les jeudi matin de décembre en proposant des articles à la vente.

Les prévisions de nos actions pour 2025 seront présentées à l'Assemblée Générale du 25 janvier aux ANCIZES.

Nous vous remercions de réserver d'ores et déjà la date du dimanche 30 mars 2025 pour notre traditionnelle randonnée de printemps au départ du Foyer rural des ANCIZES.

Le responsable de l'antenne et les bénévoles remercient toutes les personnes qui ont contribué au succès de nos actions par leur présence, leur aide et leurs dons.

## TOUS ENSEMBLE CONTINUONS À LUTTER CONTRE LE CANCER

**Les prévisions pour 2025 seront présentées en détail à l'Assemblée Générale du 25 janvier aux ANCIZES**

Nous vous remercions de réserver d'ores et déjà quelques dates :

- La traditionnelle randonnée de printemps le dimanche 30 mars 2025 au départ du Foyer rural des Ancizes
- Un récital sera donné le samedi 14 juin à 20 h 30 au cinéma LA VIOUZE avec la chorale SAINTE ANNE de CHATEL GUYON et la chorale de l'UNION MUSICALE de ST GEORGES
- Un bal années 70/80 en soirée animé par SERGE et CHRY'S le samedi 28 juin 2025 dans le cadre des estivales d'été de la commune

L'association organise des manifestations pour récolter des fonds afin de participer financièrement aux activités extra-scolaires (spectacles, sorties scolaires, jeux lors de la fête patronale...) des enfants des écoles publiques de Saint Georges.

En septembre, elle a renouvelé son bureau :

La présidente : Elisabeth MERLE

La trésorière : Julie GILBERT

La trésorière adjointe : Laurence RAYNAUD

La secrétaire : Christina HERNANDEZ

Le secrétaire adjoint : Mathieu MERLE

Elle a prévu les événements suivants en 2025 :

LOTO en février

RANDO en juin

CONCERT DE WAZOO en juillet

REPAS DANSANT en novembre

Elle propose aussi les activités suivantes :

Le YOGA le lundi de 19h15 à 20h30 animée par Hélène LAGORIO

La GYM Fitness le samedi de 14h à 16h animée par Babeth CHADEFaux

Le Scrabble le jeudi à 14h30



**Contacter l'Amicale Laïque :**

Elisabeth MERLE tel : 06 98 81 04 12 ou adresse mail : amicalelaique.stgeorgesdemons@gmail.com

## APE ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

«LES ENFANTS DE SAINT GEORGES»

L'APE de l'école de Saint Georges de Mons est composée de parents d'élèves **bénévoles motivés** et convaincus de l'intérêt de partager des idées et compétences pour le **bien de nos enfants à l'école** et qui offrent de leur temps pour mettre en place des actions dont les **bénéfices sont ensuite reversés aux différents projets de l'école.**

### Comment ?

**En récoltant des fonds** (bourse aux vêtements, vente de chocolats, vente de plats à emporter...), et en les reversant à l'école pour la réalisation de projets et/ou l'achat de matériel.

**En créant du lien** entre les enfants mais également en faisant vivre nos villages (événements festifs tels que, le carnaval, jeux avec l'amicale laïque pendant la fête patronale, chasse aux trésors ou encore la kermesse de fin d'année).

### L'APE c'est NOUS + VOUS !

L'APE accueille tous les parents ou proches volontaires pour aider régulièrement ou ponctuellement à l'organisation des manifestations. Si l'union fait la force, c'est aussi grâce aux bénévoles que l'on peut se relayer sur les différents événements. Chacun est le bienvenu et nous remercions ceux qui consacrent un peu (parfois beaucoup) de leur temps !

Nous tenons à remercier encore une fois Eric Ribeiro qui s'est largement investi pour l'APE pendant plus de 15 ans.

### Contact :

Venez suivre l'actu sur notre page Facebook :

Les enfants de Saint Georges \_APE

Pour toute question : lesenfants.ape@gmail.com

et/ou la boîte aux lettres APE en face de la cantine.

### Pour l'année 2024/2025, voici la composition du bureau :

Présidence : Perrin Mathilde / Présidente adjointe : Grondin Marie Noelle

Trésorière : Bertrand Amandine / Vice-trésorière : Faure Kelly

Secrétaire : Couto Aurélie / Vice-secrétaire : De Rycke Sandrine



PIC • COLLAGE

# CLUB SAINT GEORGES AMITIÉ

**E**n 2024 de nouveaux adhérents nous ont rejoints et notre dynamique Club se porte à merveille.

Tous les mardis de 14h00 à 17h00 nous nous rencontrons autour d'une boisson et de petits gâteaux pour des jeux. (belotte et autres jeux de société...).

Durant l'année nous organisons divers repas, gouter d'anniversaire, galette des rois...

et nos thés dansants sont au nombre de 4.

Quelques nouveautés pour 2025 sont en préparation !

Tous ceux qui voudront participer seront les bienvenus.

Les réunions se passent dans la salle sous la Mairie.



## Contacts et renseignements :

**Président : André CERCY (07 61 53 66 26)**

**Trésoriers : Edmond POULET et Lucette ROUSSET (06 64 62 38 81)**

**Secrétaires : Clémence OLLIER et Marie CASSES (06 28 28 55 96)**

# COMITÉ DE JUMELAGE

**L**e comité du jumelage des Ancizes Comps/Saint-Georges-de-Mons rend hommage à Jean Lucars décédé en 2024. Il était le secrétaire de notre comité et membre très actif depuis de très nombreuses années.

En août 2024 une trentaine d'habitants de nos communes, dont une dizaine d'adolescents encadrés par le centre de loisirs, se sont rendus à Sinzing en Allemagne, en bus. Nos amis espagnols de San Matéo qui font également parti du jumelage nous ont rejoints.

Le séjour du 19 au 24 août nous a permis de découvrir de nouvelles personnes, de faire des visites très intéressantes, de partager de bons moments et de grands fous rires.

Nous remercions Audrey et Clément du centre de loisirs pour leur implication et la gestion des adolescents.

Ces temps d'échanges forts en émotion sont des moments uniques pour tisser des liens internationaux.



## 2025 une année importante pour le Comité

En 2025 nos amis allemands et espagnols seront accueillis dans nos communes du lundi 18 août 2025 (en fin de journée) au dimanche 24 août (matin).

A cette occasion nous fêterons le trentième anniversaire du jumelage avec Sinzing.

Un programme d'animations est en cours d'élaboration avec plusieurs visites et festivités.

Nous sommes à la recherche de nouveaux adhérents ou de personnes pouvant seulement accueillir nos amis.

Si l'aventure vous tente, si vous souhaitez vivre une expérience inoubliable, n'hésitez pas à contacter le jumelage par mail [comitejumelage.lasg@gmail.com](mailto:comitejumelage.lasg@gmail.com) ou par téléphone au

06 77 87 31 00.

Le comité de jumelage organisera en 2025 une soirée chaleureuse afin d'échanger avec le plus grand nombre d'entre vous.

# LES TIAGS DES COMBRAILLES

L'association **les Tiags des Combrailles** a repris ses activités le vendredi 6 Septembre à partir de 18 H à la salle des fêtes de Saint Georges de Mons.

**La saison 2023/2024 a été riche, ponctuée d'évènements tels que :**

- animation au Vernet Chaméane
- animation à l'EHPAD Louise Michel de Cébazat
- partage avec les enfants du Centre de Loisirs de St Georges de Mons
- organisation d'un Bal Country
- participation à de nombreux festivals

Nous souhaitons la bienvenue aux danseuses venues renforcer nos effectifs à la rentrée de Septembre.

**Nadine VERNERET**

Pour l'année 2024, plutôt tumultueuse, le Comité des Fêtes a tenu son programme en participant à la fête de Saint Georges, puis en organisant sa brocante au mois début du mois de juillet qui a rassemblé plus de 30 exposants, suivie au mois d'août du Challenge de pétanque Claude Peyrot pour laisser place au mois d'octobre à un bal des années 80 qui n'a malheureusement pas remporté un vif succès

### Création du Challenge Claude PEYROT

La mise en cause de la gestion de la trésorerie de l'association au cours des années précédentes nous a conduit à créer en 2024 le Challenge de pétanque Claude PEYROT qui pour nous est une réhabilitation de l'honneur de cette personne. Ce challenge, remis en jeu chaque année, sera attribué définitivement à l'équipe qui remportera trois fois le tournoi.

### Section jeunes

Outre ses différentes activités au cours de l'année, les membres du Comité des Fêtes souhaitent s'ouvrir à une section « Jeunes » au sein de l'association suivant des modalités qui restent à définir.

### Bureau

Suite à la dernière Assemblée Générale, le Bureau est constitué comme suit :

Présidente : Marie Noelle CALMARD

Vice-Président : Jean LUBIERE

Trésorier : Franck BALLY

Secrétaire : Cécile MASSON

Secrétaire-Adjoint : Jean Paul VEXENAT

### Calendrier 2025

Concours de belote : dimanche 16 février 2025

Fête patronale : vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 avril 2025

Brocante : dimanche 6 juillet 2025

Challenge Claude PEYROT : samedi 2 août 2025

Bal du Comité : samedi 25 octobre 2025

## PASSAGE PATRIMOINE SAUVEGARDE SAINT GEORGES

### Emile PLADNER (1906 / 1980)

#### Champion du monde de boxe catégorie poids mouches



**Pourquoi évoquer Emile PLADNER ?** C'est avant tout pour retracer son passé sportif exceptionnel et porter à la connaissance des Saint Georgiens ses années d'enfance passées dans la commune.

Emile Pladner, plus connu sous le surnom de Milou, est né à Clermont-Ferrand le 02 septembre 1906. Il est âgé de deux ans quand son père meurt.

De constitution chétive, rachitique, il est envoyé l'année suivante par sa

mère à la campagne pour se refaire une santé.

C'est ainsi qu'il se retrouve dans une ferme au village du Fréssinet (St Georges de Mons) où sa nourrice Antoinette Lonchambon dite Nénée, possède une maison (1).

Durant neuf ans, le jeune Milou Pladner mène une vie de campagne, fréquente l'école du village, joue avec ses copains, garde les vaches, fait les foins, aide aux travaux paysans de sa famille d'accueil.

Devenu un garçon bien portant, sa mère s'inquiète cependant du développement de son fils. Sa taille et son poids restent faibles pour son âge, il ne pèse que 26 kg à 13 ans.

De retour auprès de sa mère, il est opéré d'une déviation de la cloison nasale qui le contraignait à ne respirer que par la bouche, et causait son retard de développement physique.

Suite à une bagarre dans un café de la Place de Jaude, il apprend par la suite, que son adversaire a été battu en

finale du championnat d'Auvergne disputé la semaine suivante. Il s'inscrit alors au club de boxe et s'entraîne à l'AS Montferrandaise. Il débute sa carrière sportive de boxeur et remporte à 19 ans dans sa catégorie des poids mouches, le championnat d'Europe de boxe amateur.

Passé professionnel, il devient en trois années champion de France, d'Europe et prétendant au titre mondial. Titre qu'il obtient le 02 mars 1929 : champion du monde poids mouches en mettant hors de combat le champion olympique américain Franck Genaro.

Au cours d'une revanche organisée le mois suivant contre ce même boxeur, l'américain en limite avec les règles, utilise toutes les ficelles : accrochages, provocations, coups de tête...

Le combat se termine par la disqualification d'Emile Pladner qui perd sa ceinture mondiale.

#### Son palmarès :

- 133 combats professionnels, 104 victoires, 13 nuls, 16 défaites.
- Quatrième boxeur français à être devenu champion du monde.

Emile PLADNER est décédé le 15 mars 1980 à Plaisance (Gers), ville d'où était originaire sa femme.

Le complexe sportif du campus des Céseaux porte son nom à Aubière.

Il est le seul boxeur français sacré champion du monde dans la catégorie poids mouche.

#### Y.P. Asso Sauvegarde du Patrimoine

(1) Lors du recensement en 1911 à St Georges de Mons, Emile Pladner est « en garde » au Fréssinet, chez Antoinette Lonchambon née le 26.12.1854 au Fréssinet, veuve d'Annet Sahut (1849/1902), cultivateur au bourg.

Sources : Miroir des sports – Archives Départementales - Wikipédia

# VOYAGES ET LOISIRS



## ÉDITION 2024

Le 35<sup>ème</sup> rassemblement des Saint Georges-de-France s'est déroulé les 31 mai et 1er et 2 juin 2024 à Saint Georges d'Oléron dans les Charente-Maritime (17). Pour cette manifestation avant tout conviviale et festive, 12 personnes de l'association ont participé en faisant le déplacement à bord de deux minibus loués à l'entreprise Meunier des Ancizes-Comps. Le groupe a été hébergé dans le camping « La Jousseinière » du Domaine d'Oléron. Le programme a été varié puisqu'il offrait des circuits de découverte de la région en bus ou en motos. Les destinations de cette année étaient Fort Boyard, le phare de Chassiron, le Moulin de la Brée, le port des saline, le port de la Cotinière et la Citadelle. Des randonnées pédestres étaient également au menu. Pour le dimanche, Saint Georges oblige, une messe en l'église romane du bourg était donnée avant de retourner sur les lieux d'animation pour apprécier un défilé et une exposition de voitures anciennes. Le clou de la journée était bien évidemment l'inauguration de l'allée gourmande composée de stands de chacune des communes participantes qui proposent ses spécialités. Les membres de l'association ont revêtu leurs costumes d'Ambassadeurs de la commune et plus largement de l'Auvergne en vantant ses mérites et surtout en vendant la totalité du stock amené, composé de spécialités auvergnates à savoir du Saint Nectaire, du bleu de Laqueuille, du gaperon, des saucisses, des saucissons ainsi que du vin d'Auvergne. Quelle fierté, tout le stock a été vendu ! D'ailleurs la délégation des officiels (Maires et élus locaux) ne s'y

est pas trompée en s'attardant plus que raisonnablement devant le stand. L'après-midi était le théâtre du second temps fort de la journée permettant



d'admirer un défilé folklorique rassemblant tous les représentants des communes à travers l'immense espace festif de la zone des Prés Valet avant de clôturer la manifestation par un discours et la remise de la clé au prochain organisateur.

## ÉDITION 2025

L'édition 2025 sera le 36<sup>ème</sup> rassemblement et se déroulera le vendredi 13, le samedi 14 et le dimanche 15 juin 2025 à Saint-Georges Lagricol dans la Haute-Loire.

Des réunions spécifiques de préparation sont prévues et ne pas hésiter à contacter des membres du Bureau si vous êtes intéressés pour participer à l'aventure.

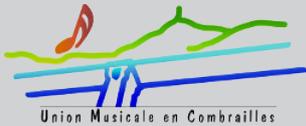
### Le Bureau est composé comme suit :

BALY Franck : Président, LUBIÈRE Jean : Vice-président,

ARNAUD Christian : Trésorier

MASSON Cécile : Secrétaire, CALMARD Marie-Noëlle :

Trésorière-Adjointe et ARNAUD Sylvette : Secrétaire-Adjointe



# UNION MUSICALE

## UNE SAISON « PATRIMOINE » POUR L'UNION MUSICALE

Après une saison dédiée aux musiques du monde et au sport, la saison 2024-2025 des écoles de Musique de Combrailles Sioule et Morge, portées par la société Lyrique de Combronde et l'Union Musicale en Combrailles (Les Ancizes-Saint Georges), est dédiée à la thématique du Patrimoine.

Qu'elles soient naturelles ou paysagères, architecturales, culturelles ou encore industrielles, les différentes composantes du patrimoine local seront mises à l'honneur en musique lors de différents événements.

### Le dimanche 16 mars à 16h au cinéma

**La Viouze**, l'orchestre de l'Union Musicale en Combrailles jouera des œuvres phares du répertoire pour harmonie. En parallèle des œuvres musicales, écrites spécialement pour orchestre à vent tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle, évoquant la nature ou encore la littérature, seront projetées des images du patrimoine naturel, paysager et architectural des Combrailles.

Point d'orgue de ce concert, "Les Cheminées des Combrailles" de Jean-Philippe VANBESELAERE, œuvre commandée et créée par l'Union Musicale en Combrailles en 2007, à

l'occasion de son 70<sup>ème</sup> anniversaire. Pièce évocatrice et puissante, l'œuvre reprend les sonorités de l'usine Aubert et Duval et sera jouée sur des images d'archives de l'usine.

### Lundi 12 mai à 20h30 à la salle des fêtes de Saint Georges

l'ensemble de cuivres des écoles de musique proposera «L' Homme en Crue » de Sophie Lannefranque, conte musical féérique reprenant l'histoire de la création de la Sioule et du Viaduc des Fades, patrimoines naturel et architectural des Combrailles. Ce conte sera de nouveau joué avec différents ensembles des écoles de musique les **18, 19 et 20 juin à 18h** dans les salles des fêtes de **Manzat, Montcel puis Vitrac**.

En partenariat avec les musiciens des Brayauds, les élèves et professeurs des écoles de musique proposeront un **grand bal traditionnel** sur les patrimoines culturel et chorégraphique, le **samedi 24 mai à 18h** à la Maison des associations de **Combronde**.

Le **samedi 07 juin**, le patrimoine naturel, paysager et industriel sera à nouveau mis à l'honneur par une balade autour



Spectacle « Cérémonie des Jeux Sportifs » le 22 juin 2024 au Gymnase de Saint Georges de Mons avec l'orchestre d'harmonie et les Breakdancers de « Suprême Legacy »  
(Crédit photo Manon Jorrand)

de la carrière de la **roche de Sauterre** (vers 15h) avec la guide de pays, Renée Coupat (réservation conseillée), et un concert de l'orchestre d'harmonie, sur place à partir de 17h.

Enfin, d'autres concerts seront donnés tout au long de la saison par l'ensemble de Jazz, l'ensemble Bassonrinette et également par la Chorale de l'Union Musicale, notamment le **samedi 14 juin à 20h30 au cinéma La Viouze**, avec la Chorale Sainte-Anne de Châtel-Guyon au profit de la Ligue contre le cancer.

Les concerts et manifestations de l'Union Musicale sont à entrée libre. Renseignements au **06 33 12 58 28**, par mail à **unionmusicale@gmail.com** et sur les pages Facebook et Instagram de l'Union Musicale.

# CLUB DE GYM SÉNIORS

**N**ous rappelons à nos adhérents ainsi qu'à ceux qui veulent nous rejoindre que les cours ont lieu les mardis et les jeudis de 14h00 à 15h00 dans la Salle des Fêtes de Saint-Georges-de-Mons. Ils sont entièrement gratuits car financés par le Réseau C.L.I.C. Riom Limagne Combrailles (Centre Local d'Information et de Coordination) et sont dispensés par des intervenants diplômés. Les séances sont des moments de Bien-être mais surtout conviviaux, amicaux et sociaux. Nous n'hésitons pas à faire preuve de partage lors des anniversaires ou en période de la bûche de Noël ou de la galette des rois. Nous concluons notre activité chaque année au mois de juin par le traditionnel repas pris dans un restaurant local.



**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Madame Marie Noelle CALMARD, Présidente de l'association, au 09 73 53 24 38 ou au 07 81 59 70 98.**

L'année 2025 commencera par une soirée soupe le samedi 25 janvier 2025 à 20h00, salle des Fêtes de Saint-Georges-de-Mons.  
Cette manifestation est ouverte à tout le monde et une participation aux frais de 5 € sera demandée.  
Prière également d'apporter son bol et sa cuillère !



**L**e club de l'USGA Basket compte 160 licenciés dont 120 jeunes et différentes équipes de tous niveaux : U7 mixtes, U9 mixtes plateau et championnat, U11 mixtes, U13 filles, U13 garçons, U15 filles, U15 garçons, U18 filles, U18 garçons, Seniors filles 1 régional, Seniors filles 2 départemental, Seniors garçons, Equipe loisirs.

L'USGA basket compte 12 entraîneurs diplômés.

Cette nouvelle saison, il y a deux équipes supplémentaires avec les U13 garçons et les U18 filles.

Le club a eu un coup de projecteur de la part de TF1 avec un reportage sur la région et un passage vidéo un mercredi après-midi à l'entraînement des U11 et une interview des encadrants. Les U13 filles ont terminé la saison avec le titre de Championne départementale 2.

#### Les activités proposées au sein du club :

Pratique du basket-ball – apprentissage, partage, esprit d'équipe, accès à la compétition

Entraînements et matchs pour les plus jeunes aux plus anciens  
Catégories U7 aux seniors

Tournoi de basket

Différentes manifestations tout au long de l'année

#### Organisation de manifestation annuelle :

- Tournois de pré-saison Septembre
- Opération KINDER Décembre
- Opération Téléthon Décembre
- Tournoi INTER Section Janvier
- Plateaux jeunes comité 63 Février
- Stages vacances enfants
- Journée arbitrage et formation à la table de marque
- Tournoi interne Juin
- Assemblée du club et repas + animations de fin d'année Juin
- Participation à la fête patronale avec le défilé d'un grand nombre d'enfants

## USGA BASKET

Le basket à SAINT GEORGES de MONS : Pour les plus jeunes, le but est de familiariser l'enfant avec une approche pédagogique (développement de la motricité, de l'autonomie et de l'aisance corporelle, utilisation de l'imaginaire de l'enfant ainsi que l'amélioration de la connaissance de l'espace), le tout, à base de jeux.

Le basket défile au complexe sportif où les licenciés ont répondu présent en grand nombre au spectacle de l'Union musicale en Combraille, à l'occasion d'une cérémonie en l'honneur des jeux sportifs.

L'USGA Basket s'est inscrit cette année encore à l'opération Kinder + Sport Basket Day auprès de la FFB. Cette manifestation est destinée aux jeunes du club des catégories U7 à U13. Tout au long de l'après-midi, les enfants ont participé à différents exercices pédagogiques et ludiques sous forme d'ateliers. Certains licenciés sont venus accompagnés d'un proche non initié. Ils ont partagé une séance d'initiation et de découverte à la pratique du basket-ball. Les enfants ont également participé à des ateliers peintures, maquillages, dessins. La journée s'est clôturée par un goûter bien mérité.

Le club a organisé, à l'attention de tous les licenciés un déplacement en bus pour aller supporter l'équipe de Vichy. Une belle initiative qui a permis de réunir les jeunes licenciés du club et de partager un agréable moment de basket. Les licenciés étaient tous très satisfaits d'avoir pu participer à cette sortie.

Une rencontre amicale s'est déroulée contre les joueuses du foot de Chapdes-Beaufort avec une première partie basket et une seconde partie foot. Un moment de convivialité et de fous rires.

Pour toute demande d'adhésion, il vous suffit de contacter notre présidente Annie PHILIPPE ( usgabasket@orange.fr ). Vous pouvez aussi nous retrouver via notre page facebook Usgabasket.

La section TENNIS de l'USGA Omnisport a repris la saison avec la même dynamique que la saison dernière. Les effectifs sont stables à 76 licenciés (+1) avec encore 43 jeunes (+3) à l'école de tennis qui se retrouvent le mercredi de 16h à 19h et le samedi de 17h à 19h, pour les plus grands, au collège des Ancizes, le vendredi de 17h à 20h, au complexe sportif de St Georges, soit 8 groupes entraînés par Christophe Boudol, bénévole et initiateur Fédéral, et quelques autres bénévoles du club sous la direction de Frédéric Raynaud, salarié et diplômé d'état.



Pour les débutants adultes, un entraînement spécifique a été mis en place au collège des Ancizes le jeudi soir et le samedi matin, encadrés par des bénévoles formés.

Des compétitions par équipes adultes sont proposées aux adhérents avec le championnat Senior+ (3 équipes) à l'automne et un championnat séniors au printemps. Entre temps un tournoi interne est organisé en jumelage avec le club de St Gervais pendant l'hiver. Le tournoi « Open » se déroulera du 26 juin au 13 juillet 2025.

Nous continuons de miser sur les jeunes avec l'inscription de deux équipes 13/14 ans et 15/18 ans en championnat départemental. Parallèlement sont organisés des TMC (tournoi sur une journée) pour toutes les catégories d'âge et de niveaux.

Le « circuit des Combrailles » pour les jeunes jusqu'à 10 ans organisé par 5 clubs des Combrailles (Marcillat, Pionsat, St Eloy, St Gervais, et l'USGA) est une belle réussite et continue d'attirer les enfants des Combrailles où d'ailleurs. Il se présente sous forme de plateau à raison d'une journée par mois alternativement dans chaque club organisateur. 2 étapes sont prévues à Saint Georges le 09 février et le 09 mars 2025.



Nous pouvons bénéficier pour tous ces activités de terrains extérieurs dont les revêtements de surface ont été entièrement refait en gazon synthétique sablé.

Cela va permettre à tous les joueurs de pratiquer leur sport dans de meilleures conditions.

**Bonne Année 2025 à tous.**

**Contact : Une permanence a lieu tous les vendredis de 17h à 20h à « l'algéco ».**

**Page facebook du club: U.S Saint Georges les Ancizes Tennis**



# USGA VOLLEY

L'USGA volley forme les enfants à la pratique du volley à partir de l'entrée à l'école primaire. Johanna GRAND les initie au Prim'Volley le mercredi après-midi au stade Jean Duval. A partir d'exercices de motricité, les jeunes volleyeurs développent la vision dans l'espace, la coordination motrice, la lecture de trajectoires, l'observation du jeu adverse, jusqu'aux gestes techniques du volley. Puis les enfants jouent véritablement au

volley en 2 contre 2, d'abord avec blocage de la deuxième touche de balle, puis ils évoluent en jeu continu jusqu'à jouer en 4 contre 4.

Les adultes qui aiment pratiquer le volley se retrouvent le mardi et le vendredi soir au gymnase du collège des Ancizes, pour le plaisir de jouer et pour des matches.

**Contact : Claire VIVIER 06 80 18 02 18**

# Anciens Combattants d'Algérie



FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE

MAROC ET TUNISIE  
Comité de St Georges de Mons  
Mairie, avenue de la Libération  
63780 St Georges de Mons

# FNACA



Le premier février 1974, Marcel Batisse signe l'adhésion à la F.N.A.C.A.

Tout particulièrement : le 11 novembre 2024, ils ont célébré le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la constitution de ce comité. Pour cette occasion le logo F.N.A.C.A. a été apposé sur la stèle, avec dépôt de gerbe et discours de Monsieur le Maire et du président qui ont rappelés l'historique de cette guerre.

Le 19 mars chaque comité s'est recueilli sur son monument, puis 70 personnes se sont retrouvées à l'Auberge St Georges pour un repas amical.

Cette année encore, les Anciens Combattants d'Algérie malgré le poids des ans, ont accompli leur mission de perpétuer à la Stèle qui les représente, le devoir de mémoire de ce conflit auquel, ils ont participé il y a plus de 60 ans. Et cela, en étant présent également à chaque manifestation commémorative ayant lieu au monument aux morts.

Ils ont honoré par leur présence, le départ de chacun de leurs compagnons décédés dans les Combrailles dans le courant de l'année.

Au fil de l'année, c'est en bonne convivialité, qu'ils se sont retrouvés à plusieurs reprises autour d'une bonne table pour montrer que, bien que prenant de l'âge, la joie de vivre et le coup de fourchette étaient toujours là.

Âgé oui ! Vieux non !!

**Bonne Année.**



11 novembre 2024, commémoration du 50ème anniversaire de la création du comité F.N.A.C.A. de St Georges de Mons . Repas à La Crémaillère.

## Sapeurs-Pompiers

### DES ANCIZES COMPS, ST GEORGES DE MONS, CHAPDES-BEAUFORT



Chers habitants,  
Lors de l'année écoulée, notre Centre de Secours a réalisé environ 480 interventions pour assurer votre sécurité et vous venir en aide lors de moments difficiles. C'est grâce à l'engagement de nos 27 sapeurs-pompiers, que je tiens à remercier pour leur dévouement et leur professionnalisme au quotidien, que cela est possible. Je remercie également leurs familles et entourage pour leur patience lors de nos absences répétées.

Un grand merci également pour l'accueil chaleureux que vous nous avez réservé lors du passage des calendriers. Votre soutien est une véritable source de motivation pour notre équipe.

# COLLÈGE DES ANCIZES

**Le collège des Ancizes accueille cette année 197 élèves sur 8 classes et 4 niveaux.**

Conformément aux directives ministérielles, des groupes de besoin ont été mis en place sur l'intégralité de l'horaire de français et de mathématiques en 6e et 5e. Ces petits effectifs permettent de mieux individualiser les enseignements, et de répondre au mieux aux éventuelles difficultés scolaires.

Les 6e ont pris part à la traditionnelle journée d'intégration, qui a donné lieu à des travaux pratiques scientifiques sur le terrain, tandis que les élèves de 5e ont participé à des ateliers artistiques au Centre National du Costume de Scène de Moulins (voir photo ci-dessous).

Le travail autour de l'œuvre de Philippe Decouflé s'est poursuivi au collège, par la réalisation d'une exposition présentée aux parents, lors des rencontres avec les enseignants.

Le collège s'inscrit par ailleurs dans l'opération collège au

cinéma, qui conduit plusieurs classes à visionner des films choisis au Cinéma La Viouze.

Les lauréats reçus au Diplôme National du Brevet ont retrouvé le collège en novembre, pour une Cérémonie Républicaine en présence des élus.

Des partenariats existent dans le domaine artistique avec le SMADC dans le cadre de Comb'Images, ainsi que le FRAC Auvergne, pour l'exposition du mois de décembre à laquelle sont conviés les élèves des écoles primaires.

Le permis de construire en vue des travaux de restructuration du collège a été déposé, et la première phase va débuter en février 2025, pour une livraison finale à la rentrée 2026.

Le collège, refait à 80% pour l'occasion, présentera un nouveau visage, en adéquation avec les standards actuels en matière d'ergonomie et de pédagogie.



Nous souhaitons renforcer nos effectifs et lançons un appel au recrutement de sapeurs-pompiers volontaires. Si vous souhaitez vous engager pour votre commune et vivre une expérience humaine unique, rejoignez-nous.

Ensemble, continuons à œuvrer pour la sécurité de tous.

Le Chef de Centre





**Laura et Elsa Thévenet,**  
coiffeuses.

Le salon de coiffure de Saint-Georges vient de changer de mains.

C'est aujourd'hui le **Salon Hermanas**, les sœurs en espagnol.

**Contact : 04 73 63 01 71.**



**Christina Hernandez,**

commerciale chez Stanhome. Chez Stanhome, notre priorité est de vous proposer des produits de qualité pour vous accompagner dans votre quotidien (produits ménagers, beauté, bien-être)

**Contact : 06 42 08 47 23.**



**Emilie Martel,**

mère de quatre enfants et j'ai choisi d'accompagner les familles avec douceur, joie sur le chemin de la vie. J'ai installé mon cabinet à notre habitation à Mouly pour vous accompagner avec des séances de Sophrologie, Psychophanie, Atelier de danse, Eveil Sophro et Constellations familiales.

Au plaisir de vous recevoir.

Site Internet : **[www.emilie-martel.fr](http://www.emilie-martel.fr)**

Facebook : Espace Bien-Être & Changement

Instagram : Espace Emilibellule



**David Cherubin,**

un restaurant spécialisé dans la cuisine italienne à côté de la médiathèque, sous l'enseigne Le San Giorgio, qui signifie «Saint Georges» en français. Ce concept mettrait en avant une offre culinaire axée sur :

- Les panozzo en semaine principalement.
- Les pizzas artisanales les vendredis et samedis idéalement.

Local anciennement «Adopte un Cookie» à côté de la Médiathèque

**Ouverture 1<sup>er</sup> trimestre 2025.**



**Laurent Pothin,**

multiservices.

**Contact : 06 49 63 34 38.**



**Samia Berriri,**

vendeuse de vêtements pour femmes.

Sam vêtements,

2 rue des Tilleuls.

## UN NOUVEAU SOUFFLE POUR L'HÔTEL-RESTAURANT LE SAINT-GEORGES

Originaire de Grenoble, j'ai grandi dans une famille où l'art de recevoir et le plaisir des bons repas étaient une véritable tradition. C'est aux côtés de ma grand-mère, en passant des heures en cuisine, que j'ai appris les bases essentielles qui m'ont donné le goût de la gastronomie.

Mon parcours a débuté à l'école hôtelière de Grenoble, où j'ai participé à mes premiers concours de cuisine. Repérée par un chef à Paris, j'ai eu l'opportunité de poursuivre ma formation dans la capitale. Mon apprentissage au prestigieux Café de la Paix, place de l'Opéra, m'a ouvert les portes de la gastronomie étoilée. J'ai ensuite travaillé pour de grands chefs et participé aux célèbres concours du Bocuse d'Or, une expérience marquante qui a forgé ma vision culinaire.

Après cette phase intense, j'ai souhaité revenir à une cuisine plus simple mais toujours axée sur la qualité. Mes expériences variées – traiteur, bistronomie, brasserie – m'ont permis de découvrir d'autres horizons et de m'enrichir humainement et professionnellement. Pendant cinq ans, j'ai occupé le poste de cheffe dans différents établissements, perfectionnant mon savoir-faire.

Aujourd'hui, je suis prête à écrire un nouveau chapitre en reprenant l'Hôtel-Restaurant de Saint-Georges à Saint-Georges-de-Mons. Mon ambition est de proposer une cuisine authentique et inventive, basée sur des produits locaux et traditionnels, sublimés par ma touche personnelle. Les spécialités auvergnates seront à l'honneur dans un cadre chaleureux, où chaque client se sentira chez lui.

Pour la partie hôtelière, je souhaite offrir un service simple et efficace, fidèle à l'esprit convivial du lieu. Je suis impatiente de partager ma passion et de faire voyager mes futurs clients à travers ma cuisine.

Rendez-vous prochainement pour une expérience culinaire et humaine unique à Saint-Georges-de-Mons.



**Justine Paret**  
L'Auberge de Saint-Georges  
Ouverture 1er trimestre 2025.

## LE KÉBAB DES COMBRAILLES

Nous sommes ravis de vous annoncer l'ouverture de notre nouveau restaurant, spécialisé dans le kebab.

Ici, nous mettons un point d'honneur à vous offrir une expérience gustative unique, avec des ingrédients frais, soigneusement sélectionnés et préparés sur place.

La viande (100 % veau français) est marinée selon des recettes traditionnelles, puis cuite sur broche.

Chaque kebab est préparé avec passion et savoir-faire, pour vous offrir un repas gourmand et équilibré, loin des produits industriels.

Venez découvrir un kebab authentique, avec ses frites maison.

À très bientôt.  
L'équipe du kebab des Combrailles.



**Fabien Gilbert**  
Le Kébab des Combrailles  
Ouverture 1er trimestre 2025.

**OUVERTURE**

**Le kebab des combrailles**

**100% veau français**

**Fait maison**

**8 Rue des Tilleuls, saint Georges de Mons**

## EMILIE NOBLET : UNE ENFANT DU PAYS DERRIÈRE LA CAMÉRA !

Écrit par Catherine Lopes, France 3 Auvergne.

Émilie a passé son enfance à Saint-Georges-de-Mons. Émilie est allée au lycée Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, puis en prépa littéraire au même endroit. Elle a quitté l'Auvergne pour faire un master en audiovisuel dans le Sud de la France puis elle a intégré la prestigieuse Fémis à Paris. Émilie raconte : *"Ma passion pour le cinéma a débuté quand j'étais en classe de 3e, grâce au petit cinéma des Ancizes, La Viouze. J'ai commencé à aller voir des films toute seule et c'est là que j'ai décidé de suivre l'option cinéma au lycée"*.

Elle se destinait à devenir chef opératrice. Elle a exercé à ce titre sur une vingtaine de courts métrages et deux longs métrages. En parallèle, elle a écrit et réalisé un long métrage pendant ses années d'études à la Fémis, puis deux en sortant de l'école. C'est là que les planètes s'alignent pour elle : *"Je suis arrivée à un moment où il y a eu l'explosion des séries télé, avec beaucoup de projets, souvent désargentés. On cherchait des réalisateurs jeunes et c'est comme ça que j'ai pu faire des projets de séries télé"*.

La jeune femme a lancé la série *Parlement*, diffusée sur France TV, en réalisant les deux premières saisons. Elle a aussi réalisé la série *Loulou* sur Arte, *HP* sur OCS, et *Les 7 vies de Léa* sur Netflix. Émilie a tourné un premier long métrage, *Bis repetita*, sorti en mars 2024. On la contacte alors pour le projet de série internationale *Zorro* : *"J'ai été démarchée par l'un des deux créateurs de la série, Noé Debré, avec qui on a créé la série *Parlement*. C'est par lui que j'ai rencontré les producteurs et Jean Dujardin. Je connaissais l'autre coréalisateur, Jean-Baptiste Saurel, de la Fémis"*.



*"Je suis arrivée à un moment où il y a eu l'explosion des séries télé, avec beaucoup de projets, souvent désargentés. On cherchait des réalisateurs jeunes et c'est comme ça que j'ai pu faire des projets de séries télé"*.

### «Zorro est un immense défi»

Cette série a permis de la confronter à un gros challenge : *"Zorro est un immense défi. Il fallait travailler avec un casting cinq étoiles vraiment génial. J'ai travaillé sur des choses jamais faites avant : des combats, le genre de cape et d'épée, des animaux, beaucoup de reconstitutions historiques"*. Une série est un travail collectif mais la réalisatrice a su insuffler sa touche *"dans la direction d'acteurs, dans le découpage technique"*: *"J'ai mes plans préférés, les mouvements de caméra auxquels je tiens"*. L'Auvergnate confie : *"Je me demandais ce que j'allais dire à Jean Dujardin. C'est quelqu'un de très professionnel. Il est très doué. Il a aussi besoin d'un regard sur lui. Il aime parler après les prises, de ce qu'il a fait, de ce qu'on peut inventer. Tout s'est fait assez naturellement sur le plateau. La base était excellente et il s'agissait de faire des variations. On s'est bien amusés avec Jean Dujardin et les autres"*.



### Ses liens avec l'Auvergne

La trentenaire vit désormais à Paris mais ses liens avec l'Auvergne sont encore très forts : *"Je reviens très souvent en Auvergne, tous les mois et demi environ. Mon attachement est très fort. J'y ai toute ma famille, ma sœur, mes neveux, mes parents et mes grands-parents. J'aime revenir à Saint-Georges-de-Mons et de temps en temps je passe à Clermont-Ferrand voir d'anciens copains du lycée"*. Le festival international du court métrage de Clermont-Ferrand a bercé son adolescence : *"À partir du lycée, j'y allais toutes les années et j'ai même été juré jeune. Cela m'a fait plaisir d'y retourner y présenter des films. Je serais ravie d'y aller comme membre du jury si le temps me le permet"*.

La réalisatrice semble être promise à une jolie carrière. Elle espère tourner des films et des séries à l'étranger... Un petit gout de Saint-Georges-de-Mons sera du voyage...

## UN SIÈCLE DE VIE POUR ARMANDO QUITERIO

Né le 17 novembre 1924 à Santa Fé, en Argentine, d'un père portugais et d'une mère italienne, deux frères et une sœur viendront agrandir la famille. Son père décide de retourner au Portugal pour y poursuivre sa vie, près de Villa Formosa, au village Aldeia San Sebastien, où il obtient la nationalité portugaise pour ses enfants. Il investit dans le foncier et monte une ferme agricole. Armando travaille avec ses parents mais voit ses amis quitter le pays. Il décide de partir à l'aventure vers la France avec eux. **En 1960, il se fixe à Saint-Georges-de-Mons.**

*« Tous les gens qui ont vécu à Saint-Georges à cette époque l'ont croisé sur la déviation près de Grelières, sur sa mobylette, avec sa remorque "Michelin" chargée de fagots de bois »* témoigne Mickael, un habitant du village *« et toujours avec ce large sourire communicatif qui part des yeux »*.

Avec son épouse Maria, il aura 5 filles, 7 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

Côté professionnel, il aura fait toute sa carrière en France chez Aubert & Duval. Régulièrement, il se rendait à la salle des Portugais, dont il était membre actif, pour y rencontrer ses amis expatriés, alternant avec des parties de cartes à la portugaise et la belote l'hiver, pétanque et palets à la portugaise l'été.

À 100 ans, Armando, nous a quitté et vivait jusque-là avec son épouse Maria.



Article rédigé par Mickael Esteve, correspondant de La Montagne.

## NAISSANCES

BARGE Ayden, Andréa, Alain - Né le 18 novembre 2024 à Beaumont  
 BENIT Abygaëlle - Née le 9 août 2024 à Beaumont  
 BRUNET Nina, Lucie - Née le 31 août 2024 à Clermont-Ferrand  
 CHAMPION Mélio - Né le 8 juin 2024 à Beaumont  
 DERRIEN Alek, Yves, André - Né le 28 août 2024 à Clermont-Ferrand  
 GAYOT BRUNIER Giulia - Née le 28 janvier 2024 à Clermont-Ferrand  
 MAGNOL Lya - Née le 6 mars 2024 à Beaumont  
 MULNET GENNARDI Eloïm, David, Christophe - Né le 25 mai 2024 à Clermont-Ferrand  
 POLESE Abel, Jean-Marie, Maxime - Né le 26 septembre 2024 à Clermont-Ferrand  
 SERAFIM Alix, Marilia, Ilona - Née le 7 juin 2024 à Clermont-Ferrand  
 SUCHET Alice, Vieira - Née le 18 novembre 2024 à Clermont-Ferrand  
 TOURSEL DOGAN Ezra - Né le 27 avril 2024 à Clermont-Ferrand  
 VILLOTTE Ivy, Marie - Née le 19 octobre 2024 à Clermont-Ferrand

## MARIAGES

CISCARD Johann Gérard et VILLEPREUX Audrey Hélène - Le 20 Juillet 2024  
 ELOY Bryan et CONSTANTIN Alyssia Céline - Le 1<sup>er</sup> Juin 2024  
 GARDARIN Daniel René Lucien et DE SOUSA Catherine - Le 29 Juin 2024  
 MUS Bruno et LIORET Laetitia - Le 25 Mai 2024  
 NOMBEL-YOT Martin Ludovic et SICARD Silvia France - Le 29 Juin 2024  
 RICHARD Sébastien Pierre Michel et BORGES Sophie Renée - Le 27 Avril 2024  
 VERNADAT Lionel Patrice et KALFAYAN Magali - Le 17 Août 2024

## DÉCÈS

AUPETIT Christian, Alain, Louis - Le 23 octobre 2024  
 BALDUZZI Angéli - Le 5 octobre 2024  
 BARCIKOWSKI Raymond - Le 1<sup>er</sup> janvier 2024  
 BLANC Anita née GILLET - Le 27 février 2024  
 BLANCO Françoise, Simone née GLAISE - Le 27 novembre 2024  
 BLEYGEAT Michel Jean - Le 1<sup>er</sup> Août 2024  
 CARVALHO César, Auguste - Le 6 janvier 2024  
 CHAPUT Odette Marie Jeanne née TOURNAIRE - Le 23 mars 2024  
 CHEBANCE Noël Antoine Alexandre - Né le 16 août 2024  
 DONDELINGER Madeleine, Janine, Anna - Le 12 décembre 2024  
 GOMEZ Marie, Christine - Le 14 janvier 2024  
 GUETTE Jacques, Jean - Le 2 mars 2024  
 JOUHANDON Pierre, Paul, Antoine - Le 5 février 2024  
 PAILHOUX Marius, Robert, René - Le 2 avril 2024  
 PEREIRA Jean, Ventura - Le 13 mars 2024  
 PINCHON Jean-Claude, Emile, Lucien, Bernard - Le 6 décembre 2024  
 PINHEIRO Florence née PIRES - Le 18 avril 2024  
 QUITERIO Armando - Le 24 décembre 2024  
 RAYNAUD Ginette, Henriette née RENARD - Le 3 mars 2024  
 ROSSIGNOL Philippe Gilles André - Le 26 juillet 2024  
 SAUVANNET Madeleine née BOUTONNET - Le 26 Mars 2024  
 TEIXEIRA Maria née DE JESUS TEIXEIRA - Le 11 Novembre 2024  
 TRIPHON Daniel, Marcel - Le 15 mars 2024  
 VALENTIN Daniel, Jean, Eugène - Le 4 novembre 2024  
 VERGNOL Bernard, Aimé, Noël - Le 21 octobre 2024  
 WALIGORA Jean-Luc - Le 24 mai 2024

## PARRAINAGES CIVILS

GUILLLOT Zoé - Le 8 Septembre 2024  
 QUENOT Rose - Le 24 Février 2024

# FESTIVITÉS / ÉVÉNEMENTS 2025

**Vendredi 3 Janvier** : Vœux du Maire à la population

**Dimanche 19 Janvier** : Cross au parcours de santé organisé par l'USGA Athlé

**Samedi 1 Février** : Loto de l'Amicale Laïque

**Dimanche 9 Février** : Bal du 3ème âge Saint-Georges Amitiés

**Vendredi 14 Février** : Collecte de sang

**Samedi 15 Février** : Carnaval organisé par l'Association des parents d'élèves (APE)

**Dimanche 26 Février** : Concours de belote

**Mercredi 19 Mars** : Cérémonie.

**Samedi 12 Avril** : Brocante organisée par les Mains Bavardes

**Vendredi 25, Samedi 26 et Dimanche 27 avril** : Fête patronale

**Dimanche 4 Mai** : Repas des + de 70 ans

**Jeudi 8 Mai** : Cérémonie.

**Lundi 12 Mai** : Concert de l'Union Musicale en Combrailles à 20h30

**Dimanche 11 Mai** : Bal du 3ème âge Saint-Georges Amitiés

**Samedi 24 Mai** : Bal des Tiags des Combrailles à partir de 14h

**Dimanche 8 Juin** : Vide grenier à Fontmartin Cœur de Marie

**Vendredi 28 Juin** : Animation musicale organisée par la Ligue contre le Cancer avec Serge & Chris (années 60, 70, 80).

Entrée libre. Les Estivales 2025.

**Dimanche 6 Juillet** : Brocante du Comité des Fêtes

**Dimanche 13 Juillet** : Concert du groupe Wazoo, organisé par l'Amicale Laïque et Cœur de Marie, place des anciens combattants.

Si mauvais temps, Complexe Sportif. Entrée 10€. Les Estivales 2025.

**Lundi 14 Juillet** : Cérémonie.

**Samedi 2 Août** : Concours de pétanque organisé par le Comité des Fêtes

**Mercredi 13 Août** : Cérémonie.

**Lundi 18 au Dimanche 24 Août** : Semaine du Jumelage : accueil des délégations de Sinzing et San Mateo de Gallego.

**Samedi 23 Août** : Concert du groupe Blondin et sa bande de terriens, organisé par le Comité de Jumelage dans le cadre des anniversaires du Jumelage. Gratuit. Parc Hom, si mauvais temps salle des fêtes. Les Estivales 2025.

**Samedi 30 Août** : Vide Grenier organisé par les Mains Bavardes

**Samedi 6 Septembre** : Forum des Associations aux Ancizes

**Samedi 13 Septembre** : Festival des Possibles au Complexe Sportif

**Samedi 20 Septembre** : Journée du Patrimoine « PASSAGE »

**Dimanche 21 Septembre** : Bal du 3ème âge Saint-Georges Amitiés / Journée du Patrimoine «PASSAGE »

**Samedi 25 Octobre** : Bal du Comité des Fêtes

**Dimanche 9 Novembre** : Bal du 3ème âge Saint-Georges Amitiés

**Lundi 11 Novembre** : Cérémonie.

**Samedi 23 Novembre** : Repas Beaujolais organisé par l'Amicale Laïque

**Dimanche 7 Décembre** : Marché de Noël organisé par Cœur de Marie au Complexe Sportif